Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration
15 avril 2021

- **<u>Présent.e.s :</u> Mme DELLAC, Mme ARRIEU, M. AUGER, Mme BITON** (représentant M. Joachim)**, M. BLUM** (représentant M. Jeunemaître), **Mme CHARBONNIER** (représentant Mme Robert-Hausglustaine), **M. CITARELLA** (représentant M. Gil), **Mme CONSTANT-ACOCA, M. D'ANJOU, Mme DEVEAU, M. FROELICHER** (représentant Mme Bourreau), **M. GAILLARD, Mme GROSBOIS, M. GOMEZ, M. MOLIN** (représentant M. Pernot)**, M. MOUFFLET, Mme PERROT**, **Mme SCOTTO** (représentant M. Dubrac)

- **<u>Excusé.e.s :</u> Mme SAID-ANZUM**

- **<u>Invité.e.s :</u> M. MEIER,** directeur, **M. BRION**, responsable administratif et financier, **M. GODIN** (administration du Conseil départemental), **Mme LAUFER**, Commissaire aux comptes, **Mme LONDICHE** (Groupe ADP, appelée à remplacer Mme Arrieu, en partance)

M. CITARELLA précise en début de réunion que, ne disposant pas d'un mandat d'élu.e au sein du CNOSF-93, il s'abstiendra de prendre part aux votes lors de cette réunion.

Mme DELLAC ouvre la séance et en rappelle l'ordre du jour :

I - CONVOCATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
II – APPROBATION DES DEMANDES D'ADHESION A SEINE-SAINT-DENIS TOURISME
III – BILAN D'ACTIVITE 2020 ET PERSPECTIVES D'ACTION 2021
IV - ARRETE DES COMPTES DE L'EXERCICE 2020
V - ADOPTION DU BUDGET PREVISIONNEL 2021
VI - QUESTIONS DIVERSES

I -CONVOCATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Mme DELLAC, présidente, expose :

L'article 14 des statuts adoptés le 24 juin 2019, prévoit que l'Assemblée générale se réunit une fois par an, et qu'elle est convoquée par le conseil d'administration qui en détermine l'ordre du jour.

Il prévoit également que l'Assemblée générale élit les membres du Conseil d'administration, entend les rapports d'activité et financier de l'année écoulée et les approuve.

L'assemblée générale doit enfin être informée du programme d'activités et du projet de budget de l'année en cours.

Au terme de l'article 14 des statuts de Seine-Saint-Denis Tourisme, il appartient au Conseil d'administration de convoquer l'Assemblée générale.

La présidente propose la date du jeudi 27 mai 2021, à 16h, dans les locaux de l'Orfèvrerie, à Saint-Denis, avec une option pour une assemblée en visio-conférence si les conditions sanitaires n'en permettaient pas autrement.

Elle propose **d'établir pour ladite Assemblée générale l'ordre du jour suivant :**

I – BILAN D'ACTIVITE 2020 ET PERSPECTIVES D'ACTION 2021
II – APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE 2020
III – INFORMATION SUR LE BUDGET DE L'EXERCICE 2021
IV – ELECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
V – QUESTIONS DIVERSES

Enfin, le secteur du tourisme restant lourdement et durablement impacté par la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19, elle propose que l'Assemblée générale soit précédée d'un temps de discussion ouvert à l'ensemble des acteurs du tourisme, des loisirs et de la culture, sur le thème : « *quel rebond solidaire pour nos secteurs et notre territoire ?* »

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration CONVOQUE l'Assemblée Générale et en APPROUVE la date et l'ordre du jour proposés.

II - APPROBATION DES DEMANDES D'ADHESION

Mme DELLAC expose :

Lors de sa réunion du 24 juin 2019, l'Assemblée générale de Seine-Saint-Denis Tourisme a adopté de nouveaux statuts, aux termes desquels, entre autres modifications, a été substituée à la désignation par les statuts des membres actifs, **une logique d'adhésion sans limitation de nombre**.

Il a ainsi été décidé que puissent devenir membres actifs de l'association les personnes physiques ou morales qui le souhaitent et qui s'acquittent de leur cotisation annuelle.

Subsistent dans les nouveaux statuts la notion de membres de droit Ceux-ci sont :

- Le Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis, avec 7 représentants, dont :
  - son Président,
  - et 2 Vice-Présidents ou conseillers départementaux délégués désignés par son Président
- Le Comité régional du tourisme Paris-Ile-de-France (Le Président ou son représentant)
- La Chambre de commerce et d'industrie de la Seine-Saint-Denis
- la Chambre de métiers et de l'artisanat de la Seine-Saint-Denis
- Les offices de tourisme et syndicats d'initiative dotés de la personnalité morale en Seine-Saint-Denis
- L'union départementale des Offices de tourismes et syndicats d'initiative.

Lors de ses réunions des 27 novembre 2019, 2 mars 2020 et 10 septembre 2020, notre Conseil d'Administration a procédé à l'approbation des demandes d'adhésion suivantes à Seine-Saint-Denis Tourisme :

Pour les Collectivités :

- La Ville de Bobigny
- La Ville de L'Ile-Saint-Denis
- La Ville du Raincy
- La Ville de Tremblay-en-France
- La Ville de Livry-Gargan
- Est Ensemble
- Plaine Commune

Pour les Grands équipements culturels :

- Le Centre des Monuments Nationaux
- Le Musée de l'Air et de l'Espace Le Bourget
- Le Parc de La Villette
- Le Stade de France

Pour le Secteur de l'hôtellerie :

- La Maison Montreau
- Le Novotel Paris Est

Pour les Organismes de formation :

- L'ENS Louis Lumière
- L'Institut National du Patrimoine
- L'Université Sorbonne Paris-Nord (ex-Paris 13)

Pour les Entreprises :

- Aéroports de Paris
- Air-France
- Canauxrama
- Paris Canal
- La RATP

Pour les Associations :

- Anardana
- Le Comité Départemental Olympique et Sportif Français 93
- L'Echapée Belle
- La Fédération Nationale de Randonnée Pédestre 93
- Empartance IDF – *depuis en liquidation judiciaire*
- Le Mouvement National de Lutte pour l'Environnement 93

Depuis, **quatre nouvelles demandes d'adhésion** nous sont parvenues :

Pour les associations :

- **La Ferme ouverte de Saint-Denis (Les fermes de Gally)**
- **Le Comité départemental de Canoé-kayak**

Pour les acteurs de l'aménagement du territoire :

- **Sequano Aménagement**
- **SPL Le Bourget Grand Paris**

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration VALIDE ces nouvelles adhésions.

Mme DELLAC complète :

L'article 4 de nos statuts prévoit que les membres actifs paient une cotisation dont le montant et les modalités de versement sont déterminés par le Conseil d'administration.

A ce titre, une grille des cotisations, par collège et par catégorie de membre**s** a été approuvée par le Conseil d'administration le 24 juin 2019.

Dans le contexte de la crise sanitaire actuelle, compte tenu de la fragilité économique d'un certain nombre d'acteurs du tourisme et de façon dérogatoire, elle propose au Conseil d'administration d'adopter un principe d'exonération de cotisation, pour l'année 2021, aux membres actifs appartenant aux catégories suivantes :

- Pour le collège II (représentant le monde du tourisme, de l'économie, de l'aménagement et de la formation) :
    - **Le secteur de l'hôtellerie** ;
- Pour le collège III (représentant le monde de la culture, du patrimoine, du sport et des loisirs ainsi que le monde associatif et celui de l'économie sociale et solidaire) :
    - **Les autres acteurs culturels, associations, clubs sportifs, acteurs de l'ESS…**

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration APPROUVE le principe d'une EXONERATION DEROGATOIRE de cotisation, pour l'année 2021, des organismes cités.

Mme Dellac apporte enfin un élément statutaire complémentaire :

L'article 9 des statuts relatif au Conseil d'administration prévoit que les membres y sont « *élus pour trois ans par l'assemblée générale (…) et renouvelés par tiers ou fraction de tiers restante chaque année* ». Il précise : « *Le nom des membres sortants lors des deux premiers renouvellements est tiré au sort.* »

Elle rappelle que Conseil d'administration a été intégralement renouvelé lors de la dernière Assemblée générale du 24 septembre 2020, selon ces nouveaux statuts.

Tous les membres du Conseil sont ainsi concernés par cette situation, à l'exception des membres de droit.

Il convient donc de tirer au sort un tiers ou une fraction de tiers par collège parmi les membres suivants du Conseil d'administration :

✓ Concernant le collège I des collectivités, des Etablissements publics territoriaux et des autres structures territoriales :

- Pour la Ville de Bobigny, Mme **Emma Deveau**, Conseillère municipale déléguée à la Mémoire et aux Anciens Combattants, ainsi qu'au Tourisme
- Pour la Ville du Raincy, Mme **Arlette Constant-Acoca**, Maire adjointe Chargée du Commerce et de l'Artisanat, des Entreprises et des Start-up, des Marchés et du Développement économique
- Pour Plaine Commune, M. **André Joachim** - *qui était Vice-président en charge de l'Implication territoriale, de l'Insertion et du Tourisme, mais qui a démissionné de ses fonctions et mandats après avoir été nommé sous-préfet – et attente de remplacement par les instances de Plaine-Commune*
- Pour Est Ensemble, dont le.la représentant.e avait été admis.e par anticipation : Mme **Nadia Azoug**, Vice-présidente à la Démocratie, à la Participation citoyenne et aux Relations usagers

✓ Concernant le collège II des représentants du monde du tourisme, de l'économie, de l'aménagement et de la formation :

- Pour Air-France, M. **Aurélien Gomez**, directeur des Affaires publiques
- Pour le groupe Aéroport de Paris, Mme **Laurence Arrieu**, responsable du pôle économique et social Nord

- Pour l'Université Sorbonne Paris-Nord, M. **Denis Pernot**, directeur de l'UFR LLSHS
- Pour le Stade de France, Madame **Aude Ehny**, Responsable des Activités Grand Public et des Relations Territoriales

✓ Pour le collège III du monde de la Culture, du patrimoine, du sport et des loisirs ainsi que du monde associatif et celui de l'économie sociale et solidaire :

- Pour le Musée de l'Air et de l'Espace, Mme **Anne-Catherine Robert-Hauglustaine**, sa directrice
- Pour l'Etablissement public de La Villette, M. **Sébastien d'Anjou**, responsable du pôle Collectivités et Accessibilité
- Pour le Centre des Monuments nationaux, M. **Alex Gaillard**, chargé de développement pour Paris
- Pour le CDOS, M. **Philippe Sturm**, président *en remplacement de Bruno Gil*
- Pour le CDRP, M. **Jean-Paul Auger,** son président.

Afin de déterminer quels sont, parmi ces 13, les postes qui seront ouverts à élection lors de l'Assemblée générale du 27 mai, il est procédé à un tirage au sort par collège, au terme duquel sont désigné.e.s pour être soumis à renouvellement :

Pour le Collège 1 : Mme Emma DEVEAU ;
Pour le Collège 2 : Mme Aude EHNY ;
Pour le Collège 3 : M. Philippe STURM et M. Alex GAILLARD.

Mme DELLAC précise que les personnes tirées au sort auront naturellement la possibilité d'être candidates à leur renouvellement.

Mme ACOCA informe le Conseil qu'en raison de son départ prochain du groupe ADP, celui-ci sera dorénavant représenté au sein des instances de Seine-Saint-Denis Tourisme par **Mme Joséphine LONDICHE**.

La présidente rend hommage à l'apport et à l'assiduité de Mme ACOCA au sein de Seine-Saint-Denis Tourisme.

Au terme du tirage au sort, le Conseil d'Administration PREND ACTE des postes ouverts à renouvellement lors de la prochaine Assemblée Générale.

III – BILAN D'ACTIVITE 2020 ET PERSPECTIVES D'ACTION 2021

M. MEIER expose :

L'année 2020 a été marquée, pour Seine-Saint-Denis Tourisme comme pour l'ensemble des acteurs concernés par l'activité touristique, la vie culturelle ou l'organisation des loisirs, par un chamboulement profond des structures et des équilibres en raison de la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19, de ses conséquences économiques et sociales, et des dispositions gouvernementales de gestion de cette crise, dont les impacts ont un retentissement encore difficile à évaluer sur le long terme.

Le transport international, et singulièrement le transport aérien, a été le premier secteur éprouvé par la crise, dès le mois de janvier 2020, avec d'importantes conséquences sur l'emploi en Seine-Saint-Denis – Air-France, Aéroports de Paris et leurs sous-traitants étant des employeurs majeurs du département.

Les activités hôtelières et de restauration ont été arrêtées le 14 mars 2020 par des fermetures administratives, puis le 17 mars 2020 le confinement général des activités et des personnes a été décrété.

Ce faisant, l'ensemble des partenaires de Seine-Saint-Denis Tourisme a été frappé : les professionnels du tourisme, de l'événementiel, de la restauration, de l'hôtellerie, du sport et de la culture ; les guides conférencier·e·s qui sont souvent des indépendants ou auto-entrepreneur·e·s ; les armateurs fluviaux ; les musées et grands sites touristiques du Nord-Est parisien ; les transporteurs, autocaristes et avionneurs ; les promoteurs immobiliers qui parrainent ou sponsorisent L'Eté du Canal ; les associations gestionnaires de projets et/ou actrices de l'économie sociale et solidaire ; les villes et collectivités organisatrices de loisirs populaires et des activités péri-scolaires ; les artistes et collectifs artistiques…

Lors des mois de janvier et de février 2020, l'activité de commercialisation était pourtant restée largement orientée à la hausse par rapport aux mêmes mois de 2019, singulièrement les visites et balades urbaines proposées sur la plateforme #**Explore**Paris.

Notre organisme lui-même a été fragilisé par l'arrêt de ces activités commerciales : activité groupes, vente aux particuliers, promotion du tourisme d'agrément, promotion des lieux d'exposition et de conférence, promotion des lieux culturels. Nous avons perdu des recettes liées aux réservations d'hôtels, aux publicités sur Internet, à la commercialisation des cases dans le réseau de diffusion France Brochure Système. Sur un autre plan, les donations à l'Eté du Canal au titre du sponsoring ou du mécénat ont été impactées.

Par ailleurs, la transformation brutale du contexte et de la nature de la relation avec nos partenaires a conduit à la fragilisation de trois actions de portée stratégique :

- la campagne d'adhésions à Seine-Saint-Denis Tourisme, qui avait été relancée en début d'année ;
- la mise en réseau des établissements hôteliers afin notamment d'impulser des démarches écoresponsables ;
- le travail d'accompagnement des collectivités en vue d'une extension de la collecte de la taxe de séjour.

Dans ces conditions, le rapport d'activité 2020 se construit sur un mode inédit, privilégiant l'explication des dispositions prises par l'association et des actions d'adaptation entreprises plutôt que la comparaison avec les résultats de l'année précédente, qui aurait peu de sens.

1/ Préserver la situation sanitaire des salarié·e·s

Une priorité s'est imposée à nous : celle de préserver la situation sanitaire et sociale des collaborateur·trice·s de Seine-Saint-Denis Tourisme. Nous y avons répondu de plusieurs façons selon les phases de cette crise.

Tout d'abord, lors du premier confinement :

- le maintien à domicile de l'ensemble de l'effectif, nos activités ne pouvant être comprises comme essentielles à la vie de la nation ;
- la mise en place de l'activité partielle : à 80% entre le 17 mars et le 30 avril, puis à 50% entre le 1er mai et le 30 juin pour les services Promotion et Commercialisation ;
- le maintien d'un lien social avec consultation des mails au moins une fois par jour et réunions de toute l'équipe deux fois par mois…

Ces dispositions ont été assorties d'une décision de maintien de la rémunération nette pour chaque salarié.e, indépendamment de son taux d'activité partielle.

Le recours à l'activité partielle a été rendu nécessaire par l'arrêt de nos missions, de nos projets, ainsi que de ceux portés par nos partenaires ; par le fait aussi que l'équipe n'était ni préparée ni équipée pour du télétravail de longue durée et de grande intensité : pas de dotation en matériels nomades, aucune prise en charge professionnelle des abonnements Internet, pas ou peu d'accès à la documentation stockée sur le serveur ; et enfin par le fait que les bureaux, installés dans le parc de la manufacture des tabacs à Pantin, étaient inaccessibles en raison de la fermeture du parc par la Ville.

Ce recours a fait l'objet d'une approbation préalable par le CSE, et a été accepté par la DIRECCTE dans le cadre des ordonnances liées à la loi d'urgence sanitaire.

Les équipes ont fait leur retour dans les bureaux de Pantin dès le 22 juin, avec une réorganisation des bureaux et des postes de travail, l'élaboration de règles de bonne conduite pour l'utilisation des salles communes (cuisine, salles de réunion…), le renforcement des mesures de nettoyage, etc.

A compter du second confinement, le 30 octobre, les équipes ont continué à œuvrer sans recours à l'activité partielle. Le télétravail a été généralisé à 100%, avec mise en place progressive de journées « soupape » pour éviter l'isolement des salarié·e·s en souffrance psychologique. Une dotation en matériels informatiques a été réalisée pour l'ensemble des collaborateur·trice·s, avec paiement d'une prime de télétravail de 50€ mensuels pour couvrir les frais liés à cette organisation du travail à domicile.

2/ Conserver le lien avec les partenaires

Une seconde priorité a été de conserver le lien avec nos partenaires, de rester attentifs à leurs besoins immédiats, de façon à leur transmettre les informations quant aux dispositifs de soutien mis en place par les pouvoirs publics, relayer leurs initiatives de solidarité, envisager à chaque étape les hypothèses de reprise d'activité…

Nous avons poursuivi l'édition de newsletters pour faire connaître les initiatives culturelles prenant place dans notre territoire.

L'une des innovations majeures rendues nécessaires par la crise, et notamment l'interdiction des rassemblements sur la voie publique à plus de dix, puis à plus de six, a été la commercialisation de visites virtuelles mises au point par certain·e·s des guides d'#**Explore**Paris pour anticiper une reprise d'activité en présentiel selon des protocoles sanitaires stricts.

3/ Les visites d'#ExploreParis : développement, accompagnement des acteurs sur le terrain et invention d'une offre virtuelle

Les visites proposées par la plateforme #**Explore**Paris, en très forte croissance depuis deux ans auprès d'un public essentiellement francilien, faisaient l'objet d'une attention particulière, tendue vers l'objectif de les doter d'une capacité à capter une clientèle internationale, dans une démarche proactive à la fois en direction de nos partenaires – pour qu'ils proposent davantage de dates de visite en langue anglaise – et d'apporteurs de clientèle (pour sécuriser ces dates et éviter à nos partenaires de geler inutilement des créneaux de visite).

La crise sanitaire nous a conduits à réorienter nos priorités dans trois directions :

1° – **Le développement d'une offre inédite adaptée au contexte** : nous avons travaillé dès le mois d'avril avec nos partenaires pour les aider à adapter leurs offres de parcours urbains au format virtuel sous forme de visioconférence : réunions collectives, tests des propositions, échanges de bonnes pratiques entre guides. Les premières balades virtuelles ont pu être lancées en mai. Nous avons continué à développer cette offre de visites virtuelles – sous forme de visioconférences thématiques ou de visites commentées de sites d'intérêt touristique à distance… Moins chères que les visites en présentiel – donc moins rémunératrices pour nos partenaires –, elles ont toutefois constitué une opportunité appréciable pour une partie de notre public de sortir de sa situation d'isolement ; et pour nos partenaires guides-conférencier·e·s d'en dégager un revenu.

Cette solution d'attente nous a préservés d'une rupture de lien avec le public. Elle s'est avérée avoir le potentiel de capter une clientèle nouvelle : personnes éloignées, âgées ou en situation de handicap.

Durant la phase initiale, sur les mois de mai et juin, nous avons décidé, de concert avec nos homologues du Val-de-Marne, de ne pas prélever de marges sur ces produits.

Sur le mois de mai, une dizaine de partenaires ont proposé une adaptation virtuelle de leurs balades : Guillaume Le Roux, Raphaëlle Gras, Juliette Dubois, Donatien Schramm, L'Echappée Belle, Interkultur, Fresh Street Art Tour, le Service des Canaux... De juin à octobre, tout en reprenant les balades et visites en extérieur, ces partenaires ont continué de proposer certaines dates en virtuel et nous avons accompagné de nouveaux partenaires dans cette démarche.

Lors du deuxième confinement, nous avons pu immédiatement proposer une offre enrichie et diversifiée de balades et conférences virtuelles. Avec des sites patrimoniaux et artistiques : le musée d'art et d'histoire Paul Eluard de Saint-Denis, l'Unité d'archéologie de la Ville de Saint-Denis, l'INRAP, le service Patrimoine du conseil départemental de la Seine-Saint-Denis, le Mémorial de la Shoah de Drancy, la Galerie de Noisy-le-Sec, le Centre culturel Jean Cocteau, la Fondation Fiminco… L'Office de Tourisme de Plaine Commune Grand Paris a, par exemple, proposé de découvrir en virtuel : la Basilique de Saint-Denis, la Maison d'Education de la Légion d'Honneur, les Puces de Saint-Ouen et la Street-Art Avenue.

Les offres autour de l'art urbain se sont étoffées avec un cycle de huit conférences les dimanches soirs autour de la musique noire, avec Manufacture 111 et le DJ JP Mano, et les conférences street-art de Thomasine Zoler.

D'autres guides, associations ou passionné·e·s, chercheurs et chercheuses ont rejoint l'aventure du virtuel : Mémoire Vivante de la Plaine, Ania Guini-Skliar, Sébastien Radouan, Autour de Paris, Julien Beynet, Anne Grosfilley…

Nous avons également rencontré de nouveaux guides, qui ont inauguré leur collaboration avec #**Explore**Paris par une offre virtuelle en attendant 2021 pour des visites sur le terrain : Sophie Irles autour de la parfumerie, Emilie Badel autour de l'archéologie...

Sur #**Explore**Paris, 396 visites virtuelles ont été proposées en 2020 (dont 257 par Seine-Saint-Denis Tourisme) : 61 en mai, 49 en juin, 58 sur les trois mois de l'été, 105 en novembre et 123 en décembre pour un total de 4.543 participant·e·s. Avec comme provenance géographique une très large majorité de Francilien·ne·s (84%, contre 11% de provinciaux·ales·et 5% d'étranger·e·s). Le chiffre d'affaires généré par cette seule offre virtuelle est de près de 26.000€ (14.157€ pour l'offre portée par Seine-Saint-Denis Tourisme).

Cette offre virtuelle a bénéficié d'une couverture presse exceptionnelle notamment en novembre et en décembre : Télérama, La Croix, My Little Paris, Enlarge Your Paris, L'architecture aujourd'hui, BFM Paris, le Journal du Dimanche…

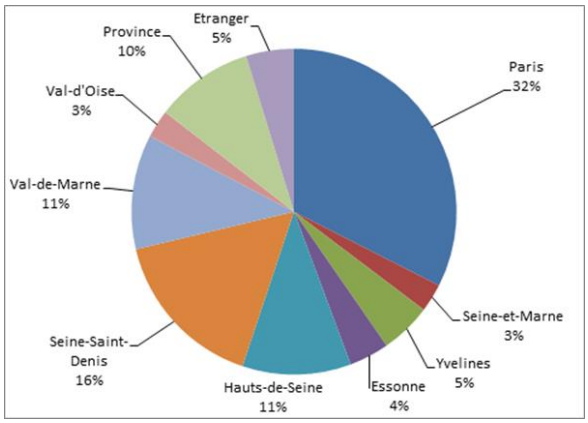

2° **La reprise en présentiel des visites guidées** dès le 2 juin, avec un niveau de jauge qui a dû constamment s'adapter aux directives sanitaires : tantôt 9 participant·e·s au maximum, en sus du.de la guide, tantôt davantage pour les guides porteur·euse·s d'une carte professionnelle, tantôt 5 seulement.

<u>Offre patrimoine :</u>
Durant cinq mois, du 2 juin jusqu'à la veille du 2e confinement le 29 octobre, de nombreuses offres en présentiel ont été proposées par nos partenaires, et le public a répondu présent. Parmi elles : balades urbaines, ateliers, visites et temps forts comme les Journées européennes du patrimoine...

A noter notamment le succès des ateliers *Démonstration et initiation à la taille de pierre et de forge à la Basilique de Saint-Denis* proposés par l'association Suivez la Flèche dès le 5 juin et de la visite couplée *Basilique de Saint-Denis, entre découverte royale et remontage de la flèche* qui ont bénéficié d'une dépêche AFP et d'une très belle couverture presse : plus de 50 ateliers et 6 dates de visites couplées entre le 5 juin et le 1er août.

Plus de 500 inscrit·e·s pour les offres proposées par l'Archéosite du Parc de la Haute-Ile les week-ends d'été, lors des Journées européennes du patrimoine ou de la Fête de la Science avec visites, démonstrations autour des techniques, des sports anciens ou spectacles et bals.

<u>Offre nature en ville :</u>

Entre les deux confinements, des visites autour des murs à pêches de Montreuil ont remporté un grand succès (*Sentiers de la biodiversité, histoire des murs à pêches* avec la SRHM, *Entre passé et avenir, Marche en pleine conscience et méditation*…), tout comme les visites et ateliers proposés par les fermes urbaines (Ferme ouverte de Saint-Denis et Zone Sensible avec des ateliers de fabrication de pain, de l'apiculture, de la permaculture…), la découverte du chai du Clos Saint-Vincent à Noisy-le-Grand, les visites de jardins (jardins partagés du XVIIIe, permaculture à la Chapelle…), sans oublier les transhumances avec les Bergers urbains.

Seine-Saint-Denis Tourisme a proposé à plusieurs acteurs du *Bel été solidaire* de prendre des inscriptions sur #**Explore**Paris : pour les visites de LIL'O par Halage à L'Ile-Saint-Denis, celles du jardin de l'association Espaces à Romainville, celles des Archives dépar-tementales, des ateliers de la coopérative Pointcarré, les visites de la Fondation Fiminco…

Grandes marches :
#**Explore**Paris a relayé plusieurs cycles de randonnées et voyages à l'échelle métropo-litaine comme les « ateliers piétons du Grand Paris Express », proposés par Enlarge Your Paris et la Société du Grand Paris, un cycle de 12 balades sur le tracé du futur métro du Grand Paris Express, du 19 au 30 août ; ou encore, à l'occasion des Journées nationales de l'architecture, une collection de 8 voyages à la découverte de l'architecture du quotidien en Ile-de-France proposée par le CAUE d'Ile-de-France.

Le Printemps des cités-jardins d'Ile-de-France :
Ce rendez-vous annuel s'est transformé cette année en *Automne des cités-jardins* avec 10 visites réalisées entre le 3 et le 18 octobre : une Cité-rando, *l'Art...chitecture en Seine*, entre les deux cités-jardins d'Epinay, une visite insolite de la cité-jardin de Stains (en présentiel, ou en virtuel comme *des lotissements auto-construits aux cités-jardins de Goussainville*.

Côté « Art contemporain » :
Seine-Saint-Denis Tourisme a proposé à la Fondation Fiminco de relayer sur #**Explore**Paris les visites découvertes de ce nouveau pôle culturel à Romainville, les visites guidées de ses expositions ou encore ses cours d'histoire de l'art, d'août à fin septembre.

3° **Développer de nouveaux outils à l'échelle internationale** : nous avons privilégié une stratégie de construction sur le moyen et long terme pour attirer une clientèle internationale, en établissant des contacts avec des structures de développement touristique analogues à la nôtre dans d'autres centres urbains européens. Il s'agit de croiser nos expériences, de partager nos bonnes pratiques, mais aussi d'envisager des communications transversales afin de faire connaître nos offres respectives auprès des visiteurs venus de ces métropoles jumelles…

Nous développons cette démarche avec nos partenaires dans le cadre du Contrat de destination, pour lequel un poste de dix-huit mois en contrat d'apprentissage a été créé.

Au total, en 2020 #**Explore**Paris a programmé 4.961 visites, dont 2.734 ont pu être réalisées (baisse de 19.5 par rapport à l'année 2019), pour 29.418 visiteur·euse·s (contre 49.098 en 2019).

4/ Interroger le public, comprendre les usages, préparer la reprise

Lors du premier confinement, nous avons également conduit, avec Val-de-Marne Tourisme et Loisirs, une enquête auprès des 70.000 utilisateur·trice·s d'#**Explore**Paris, afin de savoir comment était envisagée, par les usager·e·s, la reprise de leurs activités de loisirs, mais aussi, à partir de leurs représentations du tourisme et de leurs usages, pour comprendre ce que nos territoires de banlieue peuvent apporter à un tourisme rénové en région parisienne. Cette enquête a reçu plus de 2.000 réponses, se répartissant de manière équilibrée entre habitant·e·s de Paris intra-muros (26% des répondant·e·s), habitant·e·s des départements de la petite couronne (53%), habitant·e·s de grande couronne (13%), les touristes français·e·s ou étranger·e·s en constituant une part plus marginale (8%).

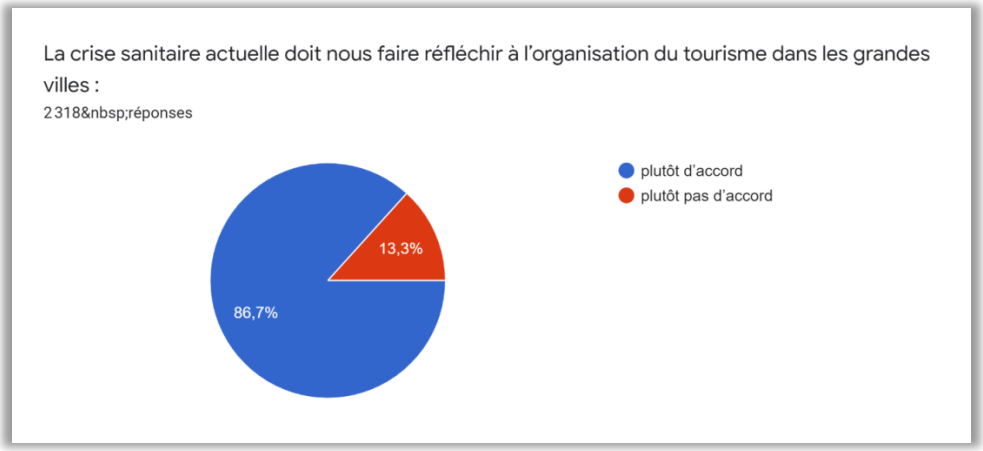

L'enquête a mis en relief de façon spectaculaire les atouts de la région parisienne et des départements qui la composent, en particulier en petite couronne, pour offrir aux habitant·e·s de nos territoires un éventail méconnu de visites et balades urbaines, perçues comme sources d'évasion.

L'enseignement le plus spectaculaire de cette enquête est que le tourisme à Paris se vit à l'échelle du Grand Paris. L'affirmation qui recueille l'assentiment le plus élevé, quasi unanime (99%), est celle selon laquelle « *le périphérique ne doit pas être une barrière pour découvrir les richesses patrimoniales de la région parisienne* ».

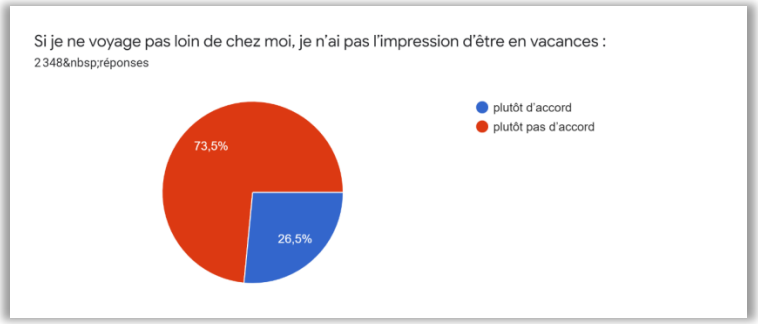

L'enquête a ainsi fait apparaître que la distance géographique ou le fait de passer une nuit en dehors de chez soi ne constituent pas des critères du caractère *touristique* d'une activité. Le tourisme se pense désormais aussi dans la proximité, dans la curiosité autour de tous les champs de l'activité humaine : l'expérimentation agricole, l'art de la rue, les couleurs cosmopolites des quartiers, la nature en ville, les voies d'eau et leurs berges, l'ouverture aux autres. Un tourisme à échelle humaine s'affirme ainsi probablement comme une clé essentielle permettant d'aborder la période délicate de relance du secteur touristique pour les années qui viennent.

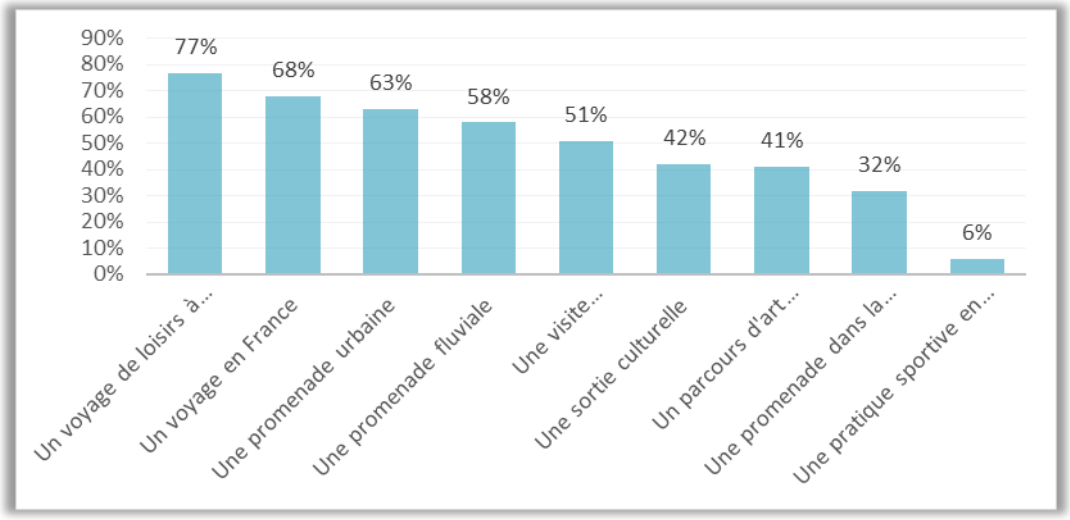

Il est à noter que, bien que très majoritairement francilien·ne·s, les répondant·e·s ne formulent pas cette observation uniquement pour eux·elles-mêmes, mais considèrent au contraire à 92% qu'il est important de « *mieux faire connaître aux touristes étranger·e·s ce qu'il y a à voir en dehors du centre de Paris* ».

Le modèle dominant du développement touristique se voit ainsi remis en cause par ses propres usager·e·s, prêt·e·s à concevoir une autre façon de voyager et de visiter – plus proche des territoires et des habitant·e·s – qui sera sans doute un moteur de la reprise de l'activité.

En parallèle de cette enquête réalisée auprès d'un échantillon représentatif d'usager·e·s d'#**Explore**Paris, l'IREST a confié à ses étudiant·e·s en Master d'ingénierie touristique une étude des commentaires déposés sur la plateforme.

Il ressort de celle-ci que les utilisateur·trice·s d'#**Explore**Paris y voient, pour nombre d'entre-eux ·elles, un « *espace numérique de la recommandation* » : en septembre 2020 (après vingt-six mois de mise en service) 7.322 commentaires ont été déposés sur la plateforme, qui concerne 8% des participant·e·s ; 1.056 produits différents ont été commentés, avec une note moyenne de 4,83/5. Les commentaires illustrent la pluralité des visites proposées et rendent visible l'ensemble de la destination : 43% représentent des visites dans Paris intra-muros, 57% au-delà.

Pour l'ensemble des catégories d'#ExploreParis, les commentaires mettent en avant les spécificités des visites proposées, sont détaillés (42 mots en moyenne), utilisent un registre lexical mettant en avant la performance des guides, l'intérêt et la beauté des visites, les dimensions du partage et de la découverte, et la dimension expérientielle.

En 2020, parmi les nombreux commentaires des Parisien·ne·s et des Francilien·ne·s, beaucoup mettent en avant :

- ✓ la dimension ludique des croisières,
- ✓ la prise en compte des enjeux environnementaux dans la catégorie savoir-faire,
- ✓ le caractère chaleureux et interactif des visites gourmandes,
- ✓ une appréciation positive des visites virtuelles…

5/ Des territoires restés très mobilisés autour d'une ambition solidaire

Département jeune et pauvre, la Seine-Saint-Denis traverse la crise sanitaire avec de plus grandes difficultés encore que la plupart des autres territoires, du fait de la précarité de sa population, des carences de ses services publics et d'une plus faible présence de l'Etat dans ses missions régaliennes.

L'obligation de se rendre au travail malgré un service de transport dégradé, ou au contraire l'arrêt brutal des « petits boulots » rémunérateurs, ou encore la très large insuffisance de l'offre de soin ont conduit le département de la Seine-Saint-Denis à enregistrer le taux le plus élevé de surmortalité en France. Avec le développement du chômage et du chômage partiel, la crise sociale s'annonce durable et touche désormais de nouvelles catégories de population.

Dans ce contexte tendu, les autorités publiques – Département, EPTs, communes – ont déployé des moyens considérables pour faire face aux urgences. Des solidarités institutionnelles, associatives et informelles s'y sont déployées avec beaucoup d'engagement et d'imagination.

Les conditions sanitaires et ce contexte social nous ont invité·e·s à reconsidérer l'organisation de nos activités durant l'été et lors des mois suivants, et à consolider nos relations avec les collectivités.

Avec Est Ensemble : Seine-Saint-Denis Tourisme a participé aux ateliers de co-construction menés par l'EPT pour élaborer son schéma de développement touristique. Seine-Saint-Denis Tourisme participe aussi activement à la démarche de conception et de préfiguration du parc des Hauteurs. La Grande Rando du parc des Hauteurs prévue le 4 octobre 2020 a malheureusement été annulée. Elle sera sans doute reportée à l'automne 2021. Seine-Saint-Denis Tourisme travaille étroitement avec Est Ensemble à la valorisation de la plaine de l'Ourcq, dans le cadre de L'Eté du Canal. De nombreuses balades urbaines et visites sont développées sur l'ensemble du territoire d'Est Ensemble.

Avec Plaine Commune : Seine-Saint-Denis Tourisme participe activement au comité de pilotage Tourisme et Patrimoines de Plaine Commune, en coopérant avec l'EPT et son office de tourisme dans de nombreux domaines : richesses fluviales, agriculture urbaine, savoir-faire, développement de l'association régionale des Cités-jardins, ateliers de démonstration de l'association *Suivez la flèche*…. Fin 2020, le Conseil d'Administration du Fonds de Solidarité Interdépartemental et d'Investissement a exprimé le souhait d'apporter un soutien financier de 20 millions d'euros au projet de reconstruction de la flèche de la basilique de Saint-Denis, permettant d'envisager un calendrier accéléré et une reconfiguration des conditions de visitablité du chantier.

Avec l'ensemble des mairies : un travail d'accompagnement a été mené avec les villes du territoire autour de leurs différents projets dans le champ du patrimoine, des loisirs et de la culture. La plateforme #**Explore**Paris s'est mise à leur disposition pour toutes leurs activités de visites ou balades.

Autour de thématiques ou projets de territoire : Seine-Saint-Denis Tourisme a poursuivi ses collaborations au service de la mise en réseaux des lieux de mémoire de la Seconde Guerre mondiale, et a participé au comité de pilotage sur l'ancienne gare de déportation de Bobigny : le lieu réaménagé devrait être inauguré en avril 2022.

Seine-Saint-Denis Tourisme continue d'appuyer l'événement annuel des Passeurs de Marne, conduit par les communes de Gournay-sur-Marne, Neuilly-sur-Marne et Noisy-le-Grand et s'inscrit dans le processus de développement touristique de la Marne conduit par son homologue du Val-de-Marne.

6/ L'activité en direction des groupes

Pour ce qui concerne les visites de groupes, l'année 2020 a été une année très difficile compte tenu de la crise sanitaire : l'activité a chuté de 70% par rapport à 2019 (à noter que 2019 avait été une année record avec 483 groupes). En 2020, seuls 143 groupes ont été reçus, dont 62% au 1er trimestre.

Au total 3.699 participant·e·s ont ainsi été reçu·e·s du fait de l'activité en direction des groupes.

A l'instar de l'activité pour les individuel·le·s, des visites virtuelles ont également été proposées aux groupes : 9 groupes représentant 491 personnes ont pu suivre une visite virtuelle en 2020. Les groupes ayant longtemps espéré pouvoir reporter leur visite initialement prévue, le recours au virtuel s'est fait tardivement sur l'année et en dernier recours. C'est en 2021 que cette offre spécifique devrait rencontrer plus de succès.

Afin de promouvoir cette offre de visites virtuelles pour les groupes, 3 eductours virtuels ont été organisés à l'automne réunissant au total 140 participant·e·s/prescripteur·trice·s de sorties groupes.

Le temps dégagé par la baisse de l'activité groupes a permis à l'équipe de concentrer du temps à un changement de logiciel dorénavant accessible en ligne et plus adapté à l'activité groupes, à accompagner l'équipe du développement pour entrer en contact avec les acteurs du champs social et leur proposer d'inscrire leurs affidé·e·s aux actions proposées dans le cadre du Bel été solidaire de la Seine-Saint-Denis.

Il a été décidé de maintenir l'édition de la brochure groupes portant sur 2021-2022 dont la sortie et la communication se sont déroulées en septembre.

7/ Un Eté du Canal revisité

Evénement phare de l'été dans le Nord et l'Est parisien, avec ses navettes fluviales, ses croisières thématiques, ses plages animées et son port de loisirs, *l'Eté du Canal* n'a évidemment pas pu se dérouler dans les conditions habituelles. De nombreuses manifestations comparables ont d'ailleurs été reportées ou annulées, mais la question d'animer le territoire de la Seine-Saint-Denis a revêtu une telle dimension sociale, la responsabilité des villes dans la construction d'une offre récréative tournée vers les familles a été telle que notre priorité a été de nous tenir à côté de nos partenaires locaux et territoriaux.

Bases nautiques, péniches culturelles itinérantes, croisières solidaires, concerts flottants, ateliers en extérieur dotés d'un mobilier innovant, 1ère édition des Quartiers d'été du Barboteur… l'édition 2020 de L'Eté du Canal a été solidaire et inventive et a su s'adapter aux contraintes sanitaires.

Tous ses acteurs, collectivités, partenaires culturels et associatifs se sont mobilisés pour animer des pôles d'activités sur l'eau et sur les berges, avec une riche programmation à destination des habitant·e·s, francilien·ne·s et visiteur·euse·s d'autres régions. A l'exception d'Epinay-sur-Seine, la plupart des villes partenaires ont maintenu des animations sur les berges des canaux, de même que Paris avec *Paris-Plages*, ou le Département avec les animations dans les parcs, et avec un ambitieux programme de soutien aux initiatives locales et associatives : *le Bel été solidaire de la Seine-Saint-Denis*.

L'Eté du Canal a démarré plus tard – mi-juillet ou même fin-juillet – plus doucement, mais a joué les prolongations en septembre avec des concerts flottants, la 1ère édition de *L'Odyssée*, la fête populaire dédiée à l'eau le 19 septembre, et la construction monumentale en carton d'Olivier Grossetête le 26 septembre dans le parc forestier de la Poudrerie…

a) Bassin de la Villette et canal de l'Ourcq, très animés tout l'été

a.1 Paris

Dans le cadre d'*un Eté particulier*, l'édition 2020 de *Paris Plages* a été inaugurée avec un cinéma flottant à bord des bateaux de Marin d'Eau Douce le 18 juillet et a proposé jusqu'au 30 août des activités nautiques, dont la fameuse tyrolienne traversant le bassin et la baignade surveillée dans 3 bassins attenants. La base Marin d'Eau Douce a réouvert aussi vite que possible après le 1er confinement, en s'adaptant aux contraintes sanitaires. Elle a réalisé 12.400 locations, malgré la fermeture initiale, et a su maintenir 60% de son activité estivale par rapport à 2019.

Le Parc de la Villette a été animé tout l'été, du rond-point des canaux à Jardin21. Transformé tout le mois de juillet en *Plaine d'artistes*, il a invité le public à découvrir les coulisses de la création autour de 250 artistes de toutes disciplines. Du 22 juillet au 23 août, le Cinéma en plein air a proposé des films autour de la thématique *Grandeur Nature*, répondant au besoin de grand air après le confinement. Des croisières sur l'Ourcq au départ du bassin de la Villette ou de Pantin ont débarqué les passagers en plein cœur du Parc afin de profiter de *Plaine d'artistes* et du Cinéma.

Côté musique, le Cabaret Sauvage, rénové fin 2019, a proposé des concerts et des DJ sets avec sa *Terrasse Latino* ou son *Festival des Confinés*. Le Barboteur, amarré les jeudis soirs Prairie du cercle Nord, proposait de terminer en musique et en détente.

Nouveauté 2020 de L'Eté du Canal, les Concerts flottants ont livré six dates et onze représentations dans le Parc de la Villette, en ouverture et clôture de chaque déambulation musicale, les 26 juillet, 23 et 29 août, 6, 10 et 13 septembre 2020.

Et enfin, *Jardin21* s'est adapté aux contraintes sanitaires et a proposé restauration et musique, de juin à fin octobre, avec un beau succès.

a.2 Pantin

Le bassin de Pantin a connu une édition 2020 sportive, gourmande et culturelle. Côté sport avec le Parc Nautique Urbain de la Ville de Pantin du 18 juillet au 16 août, qui a battu ses records de fréquentation : 10.095 entrées en 2020 (contre 8.731 en 2019), dont 635 par les centres de loisirs en semaine. Et deux courses de natation : *l'Open Swim Star* les 18 et 19 juillet, et *Nage ton canal* le 29 août. Côté culture et restauration : en rive nord, la Guinguette des Grandes Serres a proposé restauration et musique. En face, les Magasins Généraux ont accueilli 4.500 visiteurs pour l'exposition *BAN Vol.2*, du 13 juin au 16 août. Des visites guidées et des croisières suivies de visites ont été organisées dans le cadre de L'Eté du Canal. Pantin a accueilli plusieurs péniches culturelles : Antipode a rejoint Metaxu, en juillet et août. Le Barboteur est venu deux week-ends, les 25 et 26 juillet, et les 15 et 16 août, proposant ateliers et concerts. La péniche l'Urban Boat s'est amarrée deux jours, les 18 et 19 juillet, dans le cadre du projet *Station Flottante* avec des ateliers, une programmation menée avec le Collectif Mu et La Station - Gare des Mines. Les six concerts flottants se sont produits pour onze représentations, tantôt rive sud sur la Place de la Pointe, tantôt rive nord, face à la Guinguette des Grandes Serres, une fois face au restaurant Chez Agnes.

a.3 Bobigny

Le parc départemental de la Bergère a proposé des espaces ateliers et vélo et a accueilli cinq concerts flottants. Deux pavillons en bois ont été installés pour accueillir les participants aux ateliers programmés les week-ends du 18 juillet au 30 août. Ces deux structures, nommées *Bug_2020*, ont été imaginées par Simon Jacquemin et

Arthur Nourissier et construites par FP/C pour répondre aux contraintes sanitaires et permettre aux habitant·e·s de participer ensemble, en respectant la distance physique, et en prônant le rapprochement social. Ce mobilier urbain a été conçu comme un prototype de salles de classes extérieures et a fait la part belle au réemploi de matériaux.

Huit associations du territoire ont proposé des ateliers autour de trois thématiques : Cuisine et jardinage (Altrimenti, Activille, Anardana), Récup' et bricolage (Talacatak, Déchets d'art, la Grande Ourcq) et Street-art et création (Osaro et l'Ecluse). 1.063 personnes y ont participé les week-ends.

Côté vélo, Libres et Gonflées a proposé un atelier vélo-école et de la location de vélos. Et la Cyclofficine de Pantin et Oh Cyclo ! ont animé des ateliers d'auto-réparation.

Pas de grands concerts dans le parc comme les éditions précédentes, au vu des contraintes sanitaires, mais des propositions musicales ont toutefois émaillé la vie du parc : les Concerts flottants se sont en effet arrêtés dans le parc et le public a pu profiter de la programmation au bord de l'eau, assis sur la pelouse au pied de la passerelle Pierre-Simon Girard ou sur les marches de la terrasse de la Maison du Parc. La passerelle piétonne Romy Schneider, reliant le nouveau quartier Enghelhard de Noisy-le-Sec au parc de la Bergère, a permis au public de passer d'un concert à l'autre.

Sur la friche de MKNO, la Prairie du Canal animée par la SAUGE a proposé des ateliers de jardinage et des concerts.

a.4 Noisy-le-Sec et Bondy

Le pôle d'animations de Noisy-le-Sec/Bondy, a été installé côté Bondy, avec des animations sur l'eau et sur les berges. Pour la 2e année consécutive, un téléski portatif était installé juste derrière le pont de Bondy, proposant de la glisse dans un linéaire de 100 mètres, sur une bouée ou sur une kneeboard (planche à genoux, facile pour les débutants) à plus de 35km/h. Sur l'eau également, le public pouvait disposer de pédalos, de canoës et de bateaux paddlers pour les plus petits. Sur les quais, côté sport, les enfants et les familles avaient accès à un mini-golf, de l'escalade, un trampoline et, côté culture, des animations étaient proposées avec la Micro-Folie et la Galerie. Au total 25.675 passages sur les activités, du 24 juillet au 23 août 2020, ont été enregistrés.

a.5 Aulnay-sous-Bois

Aulnay-sous-Bois a finalement participé à L'Eté du Canal, en positionnant ses installations d'*Aulnay fête l'été* sur les berges du 24 juillet au 9 août. Il n'y a pas eu de base nautique en 2020, ni péniche culturelle, la programmation ayant été décidé trop tardivement, mais de la restauration tous les jours, et les dimanches 26 juillet, 2 et 9 août, des concerts, des animations pour les enfants, ainsi qu'un espace détente.

a.6 Parc de la Poudrerie

Le parc a été animé de juillet à fin septembre 2020, avec le projet *La Poudrerie, un patrimoine qui cartonne !* : le Conseil départemental a proposé aux habitant·e·s de participer, dans le parc forestier de la Poudrerie, à la

construction d'une œuvre monumentale en cartons avec l'artiste Olivier Grossetête, autour du bâtiment de la Cartoucherie. Un projet en trois temps : 1ère étape en juillet avec des balades et ateliers dans le parc pour imaginer et choisir ensemble l'œuvre monumentale à dessiner et à construire. 2e étape, la semaine du 21 au 25 septembre avec des ateliers pour préparer les différents modules en carton. Et enfin, dernière étape le samedi 26 septembre, avec l'élévation des modules, toute la journée, par des habitant·e·s de tous âges pour pouvoir collectivement ériger l'arche monumentale en carton, au-dessus de la Cartoucherie. La pluie, dans la nuit du 26 septembre, a accéléré la déconstruction prévue le dimanche 27 septembre. Ce projet a permis de faire vivre un des bâtiments du parc – la Cartoucherie – de manière collective, créative et festive, une façon ludique de se réapproprier le patrimoine de ce parc.

Les balades *Patrimoine et Nature* du Parc de la Poudrerie, animées par Jacky Libaud, entre le 27 juin et le 29 septembre ont réuni 145 participant·e·s.

Côté Sport : la FSGT 93 a de nouveau animé *Activ'été*, du 16 juillet au 26 août 2020, avec des dimanches famille proposant escalade, équitation, course d'orientation, sports de raquette et danse… A noter le succès pour les locations de canoë du club de Sevran, proposées les week-ends de l'été par le Comité départemental de canoë-kayak de Seine-Saint-Denis : 646 locations en 2020 contre 360 en 2019, ce qui est à l'image du besoin de nature qui s'est manifesté après le confinement : 67% de Séquano-dionysien·ne·s (dont 33% de Sevranais·e·s), 14% de Parisien·ne·s, 14% de personnes venues d'autres départements d'Ile-de-France ont été enregistré·e·s. Et pour la première fois, une Rando'Kayak sur le canal de l'Ourcq a été proposée au grand public, pour une descente de Claye-Souilly à Sevran.

Le Parc de la Poudrerie a également été investi par Sequenza 9.3, qui y a proposé un concert et des jeux de piste musicaux dans le cadre de son programme *Jardins lyriques, Berceaux de cultures*.

b) L'Eté du Canal a également été très animé côté canal Saint-Denis et Seine

b.1 Aubervilliers

Aubervilliers a été le port d'attache de deux péniches culturelles :

- les *Quartiers d'été* du Barboteur, avec au programme des deux week-ends sur Aubervilliers des ateliers de sérigraphie avec La Banane, des ateliers de couture avec Marthe Drucbert, un atelier de chapèlerie avec Sofiane Aberkhan. Et côté musique des DJ sets avec Quai Calor le week-end des 1er et 2 août (Bande de filles, P2Z, La Meute) et avec Rinse Family le week-end des 22 et 23 août (AES, Nathan Melija, Aurèle, Jamie Beatz) et des live.
- L'Urban Boat, péniche de type Freycinet, est un tiers-lieu culturel mobile en itinérance sur les voies fluviales des Hauts-de-Seine et d'Ile-de-France. Avec la Station - Gare des Mines, l'Urban Boat et le collectif MU animent une *Station Flottante*, un laboratoire artistique mobile, avec au cœur du projet, des résidences de makers et d'artistes questionnant la symbiose de la création avec les environnements fluviaux traversés, une programmation culturelle mixte (ateliers avec les habitants, tables-rondes, expositions, concerts…). Entre le 15 et le 17 juillet 2020, l'Urban Boat a fait escale à Aubervilliers, avec des ateliers jeunes publics animés par la Radio Thabor et le média de la Station ; des séances d'écoute de podcasts sur l'écologie avec La Cassette, tiers-lieu dédié aux écoutes radiophoniques à Aubervilliers ; ou encore des tables-rondes comme celle sur *Soleil Nord-Est, des tiers-lieux verts ?* L'Urban Boat a ensuite poursuivi son voyage à Pantin, en animant des ateliers avec 12 jeunes du pôle Jeunesse.

b.2 Saint-Denis

Saint-Denis a accueilli la 3e édition de la Kermesse électronique, portée par le collectif Kumquat et Le Barboteur, qui s'est déroulée sur le bassin de la Maltournée le week-end des 29 et 30 août, de 15h à minuit :

1.000 participant·e·s le samedi et 600 le dimanche ont été comptabilisé·e·s. Avec au programme des animations (ateliers créatifs et vélo, visites, espace jeux), un espace de restauration, des concerts. La Kermesse électronique est menée par Plaine Commune, l'Office de tourisme Plaine Commune Grand Paris et la Ville de Saint-Denis.

Le 6b, de son côté, célébrait ses 10 ans, notamment en participant à la 1ère édition de *L'Odyssée*, fête populaire dédiée à l'eau : du 21 juin au 19 septembre, sur les plages et dans le bâtiment, la programmation comprenait des spectacles, une exposition collective et une vente solidaire des œuvres réalisées par les artistes en résidence, *Livres en herbe* – un festival autour de la littérature jeunesse, des guinguettes avec concerts et DJ sets, des ateliers (jardinage, artistiques et créatifs…). De nombreuses croisières solidaires en semaine ou grand public le week-end sont parties ou arrivées du 6b, côté canal.

Le 6b s'est aussi tourné vers le canal en participant le 19 septembre, à la 1ère édition de *L'Odyssée, l'incroyable rendez-vous des peuples du fleuve* imaginé par l'équipe de Petit Bain. Au 6b, les résidents ont lancé, en juillet/août, des chantiers navals, ouverts aux habitant·e·s pour construire des objets flottants insolites (pédalo, phare, radeau, sculptures…) qui ont été mis à l'eau lors de la journée festive de *L'Odyssée*. Le public pouvait arriver au 6b en bateau (en participant à la croisière *L'Odyssée du canal Saint-Denis* qui partait du bassin de la Villette) ou à pied en participant aux marches qui convergeaient vers le 6b pour assister à la mise à l'eau : le *Voyage Métropolitain, une île, des îles*, parti d'Epinay-sur-Seine et passant par L'Ile-Saint-Denis, ou la croisière piétonne *A la découverte des canaux*, d'Enlarge Your Paris.

b.3 Coté Seine, L'Ile-Saint-Denis et son parc départemental

Le 6b a été le point de départ de 9 croisières autour de L'Ile-Saint-Denis, commentées par Sébastien Radouan, pour découvrir l'histoire de l'île et les rives de Saint-Ouen, Saint-Denis, Epinay, Gennevilliers et Villeneuve-la-Garenne. 466 passagers ont navigué sur la Seine en faisant le tour de l'île, en passant par le petit bras de Seine puis en remontant jusqu'à l'écluse de la Briche. 6 croisières solidaires (288 passagers) et 3 croisières grand public (178 passagers).

Parallèlement, des balades à pieds menées par Bruno Granozio ont été organisées entre la mairie de L'Ile-Saint-Denis et le parc départemental de L'Ile-Saint-Denis. 89 marcheurs ont ainsi (re)découvert toutes les richesses de la ville : le passé industriel, la batellerie, les impressionnistes et le parc départemental.

Le parc de L'Ile-Saint-Denis a proposé une riche programmation avec *Lire au Parc*, du 4 au 26 juillet, avec des lectures, une exposition et des ateliers. Le Parc de L'Ile-Saint-Denis a accueilli l'ensemble vocal Sequenza 9.3, pour un concert et des animations le 11 juillet, dans le cadre de l'itinérance de leur projet *Jardins lyriques, Berceaux de culture*.

c) Les croisières thématiques de L'Eté du Canal

La restriction des jauges sur les bateaux à passagers, les exigences attachées à la gestion des files d'attente, ne nous ont pas permis de maintenir le dispositif habituel de navettes fluviales à bas coût. S'y est substitué un système élargi de croisières à réservation obligatoire, pour le public d'individuels les week-ends, et un dispositif complémentaire de croisières solidaires, en semaine, pour les publics fragilisés touchées par les structures intervenant dans le champ social.

106 départs de croisière ont ainsi pu être organisés, réunissant 4.398 passager·e·s au total : 62 croisières grand public les week-ends, et 44 croisières solidaires en semaine. Dans le détail, 85 croisières ont été faites sur le canal de l'Ourcq, 12 sur le canal Saint-Denis et 9 sur la Seine autour de L'Ile-Saint-Denis.

Les 44 croisières solidaires ont pu être constituées avec des structures municipales (Bobigny, Bondy, Aulnay-sous-Bois, Noisy-le-Sec, Aubervilliers, Epinay-sur-Seine, L'Ile-Saint-Denis), des associations (Secours

Populaire 93, Aurore, Sauvegarde 93, le Centre Hospitalier de Saint-Denis). Deux croisières ont été proposées aux détenteurs de la carte *Ikaria*. Et deux croisières « petits groupes » ont permis à différentes structures d'emmener leurs bénéficiaires (comme des EHPADs, des centres sociaux, des maisons de quartier ou les FRANCAS)

Ces croisières ont été financées en partie sur le budget de L'Eté du Canal, et en partie avec le concours des crédits apportés par le Département dans le cadre du *Bel été solidaire de la Seine-Saint-Denis*.

d) Les Concerts flottants de L'Eté du Canal

Avec les règles de distanciation physique, il nous était impossible d'organiser des croisières musicales avec le public à l'intérieur des bateaux comme lors des éditions précédentes. L'Eté du Canal 2020 a donc innové en proposant des concerts itinérants sur l'eau : depuis la terrasse d'un bateau, des musiciens, des chanteurs et des DJ ont animé les berges du canal de l'Ourcq pour le public qui restait à quai : les riverain·e·s, les promeneur·euse·s et les cyclistes. Les concerts flottants s'arrêtaient à différentes escales, à l'aller et au retour : le Parc de la Villette, Pantin, le parc de la Bergère, le nouveau quartier Engelhard à Noisy-le-Sec. Chaque Concert flottant donnait lieu à 4h30 de navigation environ, le bateau s'amarrait pour 20 minutes de représentation à chaque escale. En tout, 6 parcours de Concerts flottants ont donné lieu à 33 représentations sur l'eau réunissant 4.000 spectateur·trice·s.

Le public pouvait écouter le concert sur une seule escale ou sur plusieurs en suivant le concert flottant à vélo, encadré par l'AICV. Il pouvait également venir assister aux représentations en s'inscrivant à des croisières qui faisaient des haltes aux différentes escales : Croisière *l'Ourcq en barcarolle*, Croisière *Blue Note*, Croisière *Jazz sous les étoiles...* Au programme : l'Haidouti Orkestar avec le Festival *Rhizomes* le 26 juillet, *Bande de filles* avec le 6b le 23 août, *Songs in summer time* de Sequenza 9.3 le 29 août, l'Orchestre symphonique Divertimento le 6 septembre, l'Académie des jeunes talents de Philippe Jaroussky le 10 septembre, et *2035 Orkestar* avec Banlieues Bleues le 13 septembre.

e) Les Quartiers d'Eté du Barboteur

Depuis 2017, le bateau itinérant Le Barboteur, anime les canaux avec des concerts en s'amarrant chaque jour dans un lieu différent. Pour cette édition 2020, le Barboteur a lancé la 1ère édition de ses *Quartiers d'été*, un mini-festival déployé sur deux jours consécutifs au même port, qui proposait, en plus des concerts et DJ sets de soirée, une programmation familiale en après-midi : avec des ateliers et des animations (siestes musicales, blind tests, espace ludique avec l'association 123 soleil, sérigraphie, couture, chapellerie…).

Les *Quartiers d'été* 2020 du Barboteur se sont déroulés sur 5 semaines, du 25 juillet au 23 août, dans 3 lieux : Bobigny-Raymond Queneau (8 et 9 août), Pantin (25 et 26 juillet et 15 et 16 août) et Aubervilliers/Millénaire (01 et 02 puis 22 et 23 août). Ils ont réuni 6.000 participant·e·s.

f) Première édition de l'Odyssée, l'incroyabe rendez-vous des peuples du fleuve

La fête de *L'Odyssée* a connu sa première édition le week-end des 19 et 20 septembre 2020, aboutisdement de chantiers navals et d'ateliers organisés tout au long de l'été dans plusieurs territoires franciliens.

En Seine-Saint-Denis, c'est au 6b que se sont déroulées les étapes les plus représentatives de l'ambition que porte ce projet destiné à prendre place dans l'Olympiade culturelle, avec une forte mobilisation d'artistes, d'associations de quartier, et des moments festifs.

Mais l'événement a également pris place sur le petit gabarit du canal de l'Ourcq, à Sevran, avec le Théâtre de la Poudrerie, Gongle et l'Ourcq Can'Ohe Club : initiation et parade en canoë, atelier art-sport avec Gongle et contes.

Sur la Seine, quai de Bercy, face à Petit Bain, la mise à l'eau de deux voiliers-prototypes conçus et fabriqués de toutes pièces, avec des voiles dessinées par des jeunes du centre social de La Noue à Bagnolet et du quartier Chevaleret à Paris, *L'Odyssée* a donné lieu à des courses nautiques tout le week-end. *L'Odyssée*, rendez-vous culturel, environnemental, solidaire et sportif travaille déjà sur sa 2e édition en 2021.

g) Les Partenaires de L'Eté du Canal 2020

Cet événement, organisé par Seine-Saint-Denis Tourisme, est financé par le Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis depuis sa création en 2007. En 2020, L'Eté du Canal a bénéficié de financements supplémentaires dans le cadre du *Bel Eté solidaire de la Seine-Saint-Denis.* L'Été du Canal bénéficie du soutien des autres collectivités territoriales – la Ville de Paris, les établissements publics territoriaux Est Ensemble et Plaine Commune – ainsi que de l'engagement des communes riveraines du canal de l'Ourcq

(Pantin, Bobigny, Noisy-le-Sec, Bondy, Pavillon-sous-Bois, Livry-Gargan, Aulnay-sous-Bois, Sevran, Villepinte, Tremblay-en-France, Vaujours) ou riveraines du canal Saint-Denis (Aubervilliers et Saint-Denis) et de l'Etablissement Public du Parc et de la Grande Halle de La Villette. Les aménageurs – la Semip, Séquano Aménagement et la Sem Plaine Commune Développement – adhèrent à l'esprit de l'Été du Canal en soutenant cet événement.

En 2020, l'Été du Canal a bénéficié du soutien financier de la Région Ile-de-France dans le cadre du Fonds régional pour le tourisme.

De nombreuses entreprises publiques et privées, témoignent de leur intérêt pour le développement du canal de l'Ourcq et du canal Saint-Denis, en apportant, elles aussi, leur soutien à l'Été du Canal : le Siaap, le Syctom, BNP Paribas Immobilier, Verrecchia, Altarea Cogedim, Emerige, Nodi, Alios.

h) L'Eté du Canal fait toujours événement dans la presse

Malgré une programmation allégée et dépouillée des navettes fluviales, l'évènement a de nouveau suscité l'engouement des médias : BFM Paris, France 3, France 24, France Culture, Radio Latina, France Bleu, Télérama, Le Figaro, Le Parisien, 20 minutes, Time Out, Le Bonbon… se sont saisis des différentes animations - qu'il s'agisse du téléski nautique, des Concerts flottants ou des croisières - pour couvrir la manifestation.

A été enregistré en 2020 un total de 164 retombées presse, couvrant une audience cumulée de 383.095.254 personnes :

18 retombées	TV
10 retombées	Radio
25 retombées	Presse écrite
106 retombées	Web
4 retombées	Réseaux sociaux

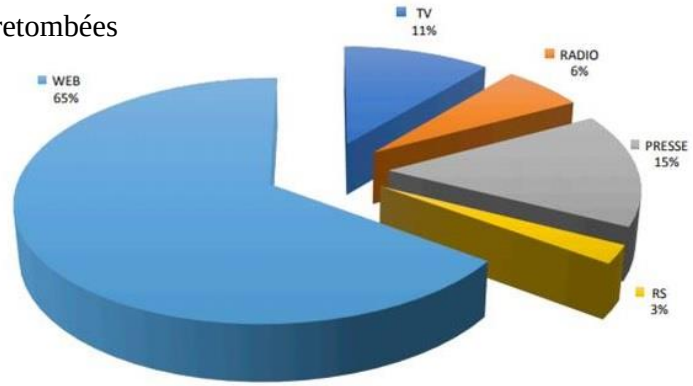

i) L'Eté du Canal 2021

L'édition 2021 de L'Eté du Canal est en cours de programmation avec l'ensemble des partenaires. Le festival se déroulera du 3 juillet au 15 août 2021 et connaîtra quelques événements en amont en juin, et des prolongements en septembre.

Sont envisagés notamment :

- Dès la fin du nouveau confinement lié à la troisième vague de l'épidémie, l'exposition *Napoléon* à la Grande Halle de la Villette sera l'occasion de réviser l'histoire des canaux : c'est Napoléon 1er qui, en 1802, a signé un décret destiné à la création des canaux parisiens. Le 1er canal à avoir été inauguré est le canal Saint-Denis, ouvert à la navigation le 13 mai 1821. L'Eté du Canal 2021 mettra donc à l'honneur le canal Saint-Denis, l'année de son bicentenaire.
- Dès le mois de juin, les Magasins Généraux à Pantin inaugureront l'exposition *Hôtel Sahara*, dans le cadre d'Africa 2020.
- Le week-end des 12 et 13 juin le canal de l'Ourcq sera ouvert à la nage lors de l'Open Swim Star.
- Début juillet, le parc de L'Ile-Saint-Denis proposera une riche programmation à l'occasion de ses 40 ans.
- Les pôles d'activités sur le bassin de la Villette, le canal de l'Ourcq et le canal Saint-Denis ouvriront à partir du 3 juillet, les derniers fermeront le 15 août.

- Et en septembre, la 2e édition de *L'Odyssée* prévoit, pour le week-end du 18/19 septembre, une parade nautique, une guinguette et une dizaine de chantiers navals.

8/ Le Bel été solidaire de la Seine-Saint-Denis

Face à la crise sanitaire et sociale qui frappe le département, Seine-Saint-Denis Tourisme s'est inscrit dans le dispositif du *Bel été solidaire de la Seine-Saint-Denis*.

Cette participation a pris trois formes :

- Premièrement, en estampillant la plupart des actions programmées dans le cadre de l'Eté du Canal aux couleurs du *Bel été* (pavoisement des espaces, mentions dans la communication, animation sur les réseaux sociaux). Ça a été le cas notamment de tous les ateliers participatifs accueillis au Parc de la Bergère à Bobigny, du port de loisirs itinérant organisé avec Le Barboteur, et des trente-trois représentations données par les artistes programmés dans le cadre des Concerts flottants.
- Deuxièmement, en organisant des activités spécifiques gratuites, souvent en semaine, pour des publics précarisés en lien avec les acteurs du champ social : services municipaux, maisons de quartiers, associations caritatives, etc. (les activités en week-end pour l'Eté du canal étant organisées pour un public d'individuels avec réservation obligatoire via la plateforme #**Explore**Paris).

  Les actions spécifiques organisées sont les suivantes :

  - 44 croisières solidaires, pour 1961 participant·e·s, représentant une dépense de 39.748€
  - 12 ateliers thématiques, pour 133 participant·e·s, représentant une dépense de 8.361€
  - 5 balades urbaines, pour 58 personnes touchées, et un coût de 480€
  - Enfin six mini résidences artistiques, pour 60 participante.s et 2.400€ engagés.

- Troisièmement, en apportant un soutien financier direct à des structures qui souhaitaient concourir, dans leur domaine propre, au *Bel été solidaire* par des actions dédiées aux habitant·e·s du département. Celui-ci a été accordé au vu de la nature et de la qualité de la proposition de contribution au *Bel Eté solidaire*. Onze structures ont participé à cette dynamique sous l'impulsion de Seine-Saint-Denis Tourisme, et ont bénéficié d'un financement total de 33.222€.

Au total, notre participation au *Bel été solidaire de la Seine-Saint-Denis* aura été de 90.000€, dont 70.000 € couverts par la subvention exceptionnelle du Département.

Les actions de l'Eté du Canal organisées en week-end (ateliers, croisières, visites, concerts flottants, etc.), bien qu'ayant été estampillées *Bel été solidaire* aux yeux du public, ne relèvent évidemment pas de ce bilan spécifique.

9/ Journées européennes du patrimoine et Journées du Matrimoine 2020

Les Journées du patrimoine ont pu se dérouler avec des jauges réduites autour de balades en extérieur et de visites. Seine-Saint-Denis Tourisme a mené un travail de coordination et de communication au profit de l'ensemble de l'offre proposée sur le territoire par ses différents acteurs : sites patrimoniaux et culturels, associations et collectivités se sont mobilisés pour proposer un riche catalogue de sites à découvrir, avec quelques nouveautés : les Usines Babcock et Wilcox à La Courneuve, la Fondation Fiminco à Romainville, le

Campus Condorcet à Aubervilliers… Seine-Saint-Denis Tourisme a pris des inscriptions pour une partie des visites sur #**Explore**Paris, enregistrant une hausse du nombre de visites proposées par rapport à 2019 (163 en 2020 contre 110 en 2019) mais avec une jauge moindre au regard des contraintes sanitaires (1.974 inscrit·e·s sur #**Explore**Paris contre 2.145 en 2019). Le trafic des pages Journées du patrimoine sur le site tourisme93.com a chuté de 50% par rapport à 2019, en revanche le nombre de sessions sur #**Explore**Paris a enregistré une hausse spectaculaire par rapport à 2019 avec un triplement du nombre de pages visitées.

Côté Journées du *Matrimoine* : à Saint-Denis, des visites guidées autour de la valorisation de l'héritage artistique des femmes au Musée d'art et d'histoire Paul Eluard et à Aubervilliers : un portrait-concert théâtral et dansé d'Élisabeth Jacquet de La Guerre, *La merveille du siècle*…

10/ (En)quête de Patrimoine - Qui a bâti le Grand Paris ?

2020 a été l'occasion de lancer la 1ère édition *d'(En)quête de Patrimoine*, projet du Conseil départemental porté par le Bureau du Patrimoine. Il s'agit d'un grand inventaire participatif du bâti de la Seine-Saint-Denis et de ses bâtisseur·euse·s : Qui sont ceux qui ont bâti la Seine-Saint-Denis et plus largement le Grand Paris ? Architectes, sculpteur·trice·s, entrepreneur·euse·s ont apposé leurs signatures sur les façades des immeubles et maisons, sous forme de plaques, de gravures ou de mosaïques. Le projet invite les habitant·e·s à partir à la recherche des signatures des bâtisseur·euse·s de la Seine-Saint-Denis et des départements du Grand Paris, en les prenant en photo et en les publiant sur une web-application créée par le Département, avec l'objectif d'aider les chargé·e·s d'inventaire dans leur recherche. Pour faire découvrir l'histoire de ces bâtisseur·euse·s,

(En)quête de patrimoine a proposé des balades urbaines guidées et des balades virtuelles dans les périodes de fortes restrictions de circulation et de rassemblement… Des balades en présentiel (pendant les Journées du patrimoine) et virtuelles (à partir de novembre) ont ainsi été menées avec 6 villes partenaires : Aulnay-sous-Bois (jeu de piste, balade virtuelle), Epinay-sur-Seine (balades en présentiel et virtuelles autour de 3 thématiques différentes), Les Lilas (jeu de piste), Montfermeil (balades en présentiel et virtuelles autour de 2 thématiques), Neuilly-sur-Marne (balades en présentiel), Stains (balades virtuelles). Le Département a confié à Seine-Saint-Denis Tourisme l'animation grand public de ces balades, animation réalisée par Clara Leroux, recrutée 4 mois au sein de Seine-Saint-Denis Tourisme à cette fin.

A partir de novembre, ces balades ont été adaptées pour être animées exclusivement en virtuel, avec un grand succès et une mobilisation forte des services municipaux concernés, notamment à Montfermeil et à Epinay-sur-Seine.

Cette action issue d'une collaboration avec le Département se substitue à l'action précédente intitulée De Visu, et donne lieu à un financement spécifique de 25.000 €. Elle a donné lieu à de nombreux commentaires très élogieux qui sont à lire sur #ExploreParis. Par exemple :

- « *Spinassien, j'ai redécouvert ma ville sous les aspects architecturaux auxquels on oublie de prêter attention, ce qui est dommage. Visite virtuelle très intéressante* » ;
- « *Aulnaysienne depuis environ 50 ans et après cette conférence, je vais lever le nez à la recherche des signatures des architectes. Cela valait le coup de se bagarrer pour visionner. Merci*. » ;
- « *Merci pour cette visite virtuelle qui nous a permis de découvrir l'histoire et le passé architectural de cette ville, proche de chez nous qu'il nous arrive souvent de traverser et dont nous ne connaissions que les quartiers d'habitats collectifs ; un exposé bien documenté (plan de la partie de la ville à visiter, photos et cartes postales anciennes, beaucoup d'informations et d'anecdotes) qui donne envie de découvrir ces belles demeures de Montfermeil en présentiel. Un concept très intéressant et très bien organisé, au regard de la situation sanitaire actuelle et à refaire pour d'autres villes.* »…

11/ Accompagnement des professionnels

Outre le travail d'adaptation de l'offre d'#**Explore**Paris, conduit avec les porteurs de projets qui forment l'ossature des balades urbaines et visites commercialisées dans ce cadre, et les contacts maintenus avec les partenaires de L'Eté du Canal, c'est l'ensemble des acteurs du tourisme qui a été atteint et a nécessité un accompagnement spécifique.

- Les acteurs culturels ont été – et sont encore – particulièrement impactés par cette crise. Pendant le confinement des newsletters régulières ont informé le grand public des initiatives qu'ils ont pu mettre en place. Leur réouverture sous conditions strictes et avec jauge réduite n'a pu se faire qu'en septembre et en octobre. Pour accompagner cette courte reprise, les outils de promotion de Seine-Saint-Denis Tourisme ont été largement mobilisés : bandeaux publicitaires gratuits sur le site tourisme93.com ; mise en avant de la programmation culturelle sur le site Internet et les réseaux sociaux ; relais dans la newsletter culturelle hebdomadaire envoyée à 40.000 contacts. Une réorganisation de la politique éditoriale de Seine-Saint-Denis Tourisme a été conduite en parallèle. Une page « *Que faire en confinement ?* » a pris le relais de la page « *Que faire cette semaine et ce week-end dans le Nord-Est parisien ?* ». Cette page a permis de communiquer sur les initiatives numériques de nos partenaires (concerts en live Stream, visites virtuelles, recettes de cuisine, jeux, concours, ressources pédagogiques, etc.) Des contenus ont été créés pour la newsletter et le site tourisme93.com (cabinet de curiosités, interviews de guides d'#**Explore**Paris, interviews vidéos de personnalités marquantes du territoire, conception de micro-aventures…) proposant de nouveaux angles éditoriaux et mettant en avant une grande diversité de sites du territoire.

  La diffusion des brochures culturelles dans le réseau FBS présent dans les lieux de culture, bibliothèques et médiathèques du département a été opérationnelle durant 5 mois seulement et reste à l'arrêt à cette heure.

  Depuis plus de deux ans, Seine-Saint-Denis Tourisme organise des rencontres-formations avec les acteurs culturels afin de favoriser les bonnes pratiques dans un domaine particulier et de favoriser les échanges entre les structures culturelles. Une de ces rencontres s'est tenue en présentiel en janvier à la MC93 et portait sur la communication numérique. Elle a rencontré un vif succès et son sujet était particulièrement en adéquation avec les besoins qui se sont fait ressentir pendant la crise pour aider les communicants de la culture à optimiser ou développer des outils dans ce sens. Deux webinaires ont été organisés pendant les périodes de confinement sur la stratégie digitale et les études de publics. Plus de 70 acteurs du monde de la culture ont participé à ces ateliers en ligne.

- L'accompagnement des hôtels : un travail de structuration d'un club hôtelier était en cours avant la crise sanitaire. Le secteur hôtelier étant à l'arrêt, ce travail n'a pu reprendre à cette heure, et il est à prévoir un chambardement profond du secteur, des repositionnements, des changements d'équipe. Le retour à un volume d'activité comparable aux années antérieures n'est pas attendu avant 2023. Des contacts ont été noués avec le COJO pour favoriser l'intégration des hôtels dans les dispositifs de référencement des offres hôtelières pour les JOP 2024.

- L'accompagnement des professionnels de l'événementiel : Trois éductours ont eu lieu en janvier, février et mars, permettant aux agences évènementielles et entreprises de visiter 10 sites à Saint-Ouen, Le Bourget, Noisy-le-Grand, Bagnolet et Montreuil. Les lieux de réunions et d'évènements sont depuis mars 2020 à l'arrêt sans horizon clair de reprise. Leur réouverture sera conditionnée à des limitations strictes liées au besoin de distanciation sociale. Un travail de coordination et d'échanges entre les acteurs est mené pour aider ces acteurs à penser une reprise progressive. Les fiches Internet d'un grand nombre de partenaires ont été optimisées, des articles thématiques ont été rédigés pour mettre en avant différents lieux en fonction de leur typologie, et le travail avec la presse évènementielle sera renforcé pour augmenter leur visibilité le moment venu. Un webinaire mettant en valeur l'offre évènementielle du Nord-Est parisien a été organisée en juin. Une quarantaine d'organisateur·trice·s d'évènements ont participé à cette présentation. Le travail

sur les réseaux sociaux, notamment LinkedIn, a été poursuivi avec une hausse de 38% des abonné·e·s en 2020.

Si l'évènementiel est à l'arrêt, le secteur des tournages continue d'être dynamique. Des actions de promotion auprès des repéreur·euse·s de films ont été menées ainsi qu'une mise en réseau des *bureaux des tournages* de plusieurs villes. Plusieurs demandes de décor ont été orientées vers des acteurs du territoire.

- L'accompagnement des lieux de tourisme d'agrément : Les actions en faveur des acteurs du tourisme d'agrément ont été moins impactées que les autres secteurs. La *Tournée du Nord-Est parisien* s'est déroulée en février dans le cadre de l'exposition Louboutin au Palais de la Porte Dorée. La Cité des sciences et de l'industrie, le Musée de l'Air et de l'Espace – Le Bourget (MAE), La Villette et le Centre des Monuments Nationaux ont pu exposer leur offre à plus de 50 CSE présents, qui y ont vu une alternative utile et nécessaire pour leurs salarié·e·s. La plupart des salons et forums auxquels nous devions participer ont eu lieu : Le Forum des loisirs culturels en septembre, les salons Elucéo au Stade de France en septembre et à Lille en octobre ont permis au MAE, à la Cité des sciences et de l'industrie et à Paris-Canal de porter leur offre auprès d'un public de CSE. En revanche, les actions de démarchage auprès des professionnels du tourisme France & Europe ont dû être annulées. De même, nous avons dû renoncer à notre participation à des actions d'envergure internationale, notamment le *City Fair*, lequel tente de se réinventer sous forme d'un salon numérique.

12/ Une communication numérique affectée

La communication numérique a marqué, elle aussi un net recul en 2020 sous les effets de la crise sanitaire. La fréquentation du site Web tourisme93.com s'est vue divisée par deux, passant de plus de 3 millions de sessions en 2019 à 1,6 millions en 2020. La version anglaise uk.tourisme93.com a encore plus souffert dans ce contexte, auquel s'ajoute la fermeture des frontières, avec un repli encore plus fort que le site en langue française (-68% par rapport à 2019) avec seulement 71.400 sessions.

Sur les réseaux sociaux, la barre des 7.500 fans a été franchie sur le Facebook Seine-Saint-Denis Tourisme, auxquels on peut ajouter les 5.000 fans de la page de l'Eté du Canal. Le nombre d'abonnés Twitter reste stable autour de 4.700 et un compte Instagram est ouvert depuis 2018 qui compte plus de 2.000 abonnés.

De son côté, la plateforme exploreparis.com a vu son trafic augmenter nettement début 2020 (+ 28% en janvier et +44% en février par rapport à 2019) avant de s'effondrer suite au 1er confinement. Avec pour moteurs l'Eté du Canal, les Journées européennes du patrimoine et l'offre foisonnante des visites virtuelles, le trafic de la boutique se maintient à 875.000 sessions sur un an (contre 1,1 million en 2019) et ne baisse que de 21%

En résumé, dans une année exceptionnelle, où la situation des collaborateur·trice·s et celle de chacun·e de nos partenaires se sont vues ébranler, nous avons déployé des moyens inédits d'accompagnement. #ExploreParis et l'Eté du Canal, deux vitrines de l'activité de Seine-Saint-Denis Tourisme se sont profondément réinventées, intégrant les quêtes de solidarité portées par les collectivités au bénéfice de leurs habitant·e·s. Cette période particulière nous a permis de nous pencher plus précisément sur les attentes des publics et de jeter les bases d'un modèle de développement touristique plus résilient et à échelle humaine.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration APPROUVE ce bilan et ces perspectives qui seront soumis à l'approbation de la prochaine Assemblée Générale.

IV - ARRETE DES COMPTES DE L'EXERCICE 2020

Mme PEROT, trésorière, expose :

Il revient au Conseil d'administration d'arrêter les comptes de l'exercice 2020 avant qu'ils ne soient soumis à l'approbation de l'Assemblée générale.

De façon inhabituelle, le budget 2020 avait fait l'objet d'une élaboration en deux temps. Une première version du budget prévisionnel avait été adoptée par le Conseil d'administration le 3 mars 2020, avant le début de la crise sanitaire. Les mesures de freinage de la pandémie mises en place soudainement par les autorités nous ont conduits à élaborer des ajustements et des inflexions sur plusieurs lignes, lesquelles ont été adoptés par le Conseil d'administration le 20 mai 2020. Ces ajustements concernaient principalement des adaptations de la programmation de l'Eté du Canal, et l'objectif de réorienter une partie des projets vers des actions à construire avec les acteurs du *Champs social*.

Il est à noter qu'à cette date, une grande part d'inconnue demeurait sur les possibilités de réalisation de nos actions estivales et de la capacité à collecter les ressources privées afférentes. Et ce, dans un contexte où la dette de l'association dépassait les 200.000€, après six années successives de baisse significative de la subvention départementale, et après une année 2019 marquée par un déficit de près de 90.000€, révélant la difficulté structurelle d'en compenser les effets par la croissance des ressources partenariales.

Face à cet effet de seuil, et au risque que représentait l'éventuelle incapacité d'organiser l'édition 2020 de l'Eté du Canal, et conséquemment de percevoir les financements externes qui lui sont attachés – lesquels sont à présent indispensables pour supporter nos charges de fonctionnement – nous avons pris l'initiative de solliciter les différentes aides économiques qui ont été mises en place par les services de l'Etat. Dans le détail, et à des fins de bonne gestion, nous avons recouru à trois dispositifs :

- l'activité partielle,
- les exonérations de charges patronales,
- et le recours au fonds de solidarité.

Outre les éventuelles pertes de nos recettes de mécénat, il s'agissait également d'anticiper la dégringolade prévisible de l'activité commerciale.

Le tableau ci-dessous présente une synthèse des comptes 2020 en regard du budget de l'exercice et du réalisé 2019.

1 – Les charges

Les charges de personnel sont inférieures de 122.000€ à la prévision, du fait de :

- la non embauche de personnel vacataire pour les navettes gratuites de l'Eté du Canal (- 27.000€) ;
- la mise en place de l'activité partielle (- 91.000€).

Les charges de structure dépassent quant à elles le budget de 10.000€ mais restent inférieures aux consommations de 2019 (-7.500€). Cet écart est principalement imputable à la ligne *missions et réceptions* et résulte de la prise en charge des coûts de location de la salle de réunion pour l'Assemblée générale du 24 septembre 2020, alors que cette dernière donne habituellement lieu à une négociation sous forme de prêt gracieux (ce qui n'était naturellement pas envisageable en contexte de crise). Le poste *maintenance* est en forte hausse du fait de l'acquisition de nouveaux logiciels afin de pouvoir adapter nos postes de travail au télétravail. Il est bon de constater également la baisse significative et durable de la ligne *honoraires*, grâce à l'arrêt de notre collaboration avec le cabinet d'expertise-comptable.

Les charges d'observations et études dépassent le budget de 6.000€, principalement du fait de notre participation au Contrat de destination « *Paris, ville augmentée* ».

Parmi les charges diverses, les charges exceptionnelles excèdent de 36.000€ la prévision fixée forfaitairement et s'explique par le placement en fonds dédiés de la quote-part de la subvention d'Est Ensemble affectée à l'organisation de la *Grande randonnée du Parc des hauteurs,* qui n'a pu se tenir en 2020 pour raison sanitaire, par la régularisation de dépréciations de créances, et le rattrapage pour 2019 de notre participation financière au Contrat de destination « *Paris, ville augmentée* ».

Les charges de promotion et communication sont inférieures de 67.000€. La non-réalisation de salons professionnels comme *Tendance Mice*, d'une part, et le choix de minimiser la communication autour de *l'Eté du Canal* – les possibilités d'accueil du public étant très restreintes – d autre part, expliquent cela.

Hors activité commerciale et actions de développement touristique, les charges s'élèvent donc à 1.278.500€ et sont inférieures de près de 340.000€ aux prévisions budgétaires.

2 – Les produits

Pour ce qui est des produits, **la subvention du Conseil départemental** est au niveau prévu, en baisse de 33.500€ par rapport à 2019, mais s'est vue abondée d'un financement exceptionnel de 70.000€ pour notre contribution au *Bel Eté Solidaire*.

Les subventions des autres grandes collectivités et territoires, avec 183.500€, sont supérieures de 18.500€ à la prévision, grâce à une augmentation de la contribution d'Est Ensemble dans le sillage de l'adoption de son schéma de développement touristique.

Les contributions des autres partenaires, principalement sponsors et mécènes privés, sont en dessous de la prévision pour 151.500€, et de 102.000€ par rapport au réalisé 2019. La crise sanitaire et le manque de visibilité pour les mécènes sur leurs résultats 2020 les a amenés à une prudence qui nous a directement affectés.

Les produits divers excèdent la prévision de 41.750€, ce qui s'explique par le fonds de solidarité qui a été perçu à hauteur de 41.500€ pour le 4ème trimestre 2020, alors que nos pertes de chiffre d'affaire sur l'activité de commercialisation excédaient largement le seuil d'éligibilité.

Les produits liés aux actions de promotion et de communication sont inférieurs de 29.000€ à la prévision principalement du fait de l'arrêt temporaire de la commercialisation du réseau France Brochures Système (-17.000€) et d'un manque à gagner sur l'organisation des salons *Elucéo* (-7.000€).

Hors activité commerciale, les produits s'élèvent à 1.704.000€ et sont inférieurs à la prévision de 83.700€.

3 – Les charges et produits de l'activité de commercialisation et de développement touristique

Le coût des **activités gratuites de *L'Eté du canal*** n'est inférieur que de 5.000€ par rapport au prévisionnel. Leur niveau a en effet pu être maintenu grâce aux actions avec les acteurs du *Champs social* qui ont intégré le *Bel Eté Solidaire de la Seine-Saint-Denis*.

La production et la vente des **activités destinées au public individuel** diminuent nettement en volume par rapport à 2019, et diminuent également en marge dégagée. Cette diminution est directement corrélée à l'impact de la crise sanitaire sur nos activités, même si le développement de visites sous forme de visio-conférences a permis de maintenir une activité et des revenus pour les guides conférenciers partenaires d'#**Explore**Paris.

Les **activités destinées aux groupes** diminuent nettement en volume par rapport à 2019 (-70%), là encore, cette baisse est directement liée aux décisions prises par les autorités publiques sur la question des rassemblements en extérieur.

Les commissions sur les réservations hôtelières et la publicité en ligne sont inférieures de 14.500€ à la prévision et en recul par rapport à 2019, du fait de la tourmente dans laquelle se trouve le secteur de l'hôtellerie et de la réduction de moitié du trafic sur les pages tourisme93.com.

Les graphiques ci-dessous font apparaître que la part de la subvention départementale dans les sources de financements est en hausse en 2020, ce qui tient notamment à la contribution exceptionnelle de 70.000€ au titre du *Bel Eté Solidaire* et à un effet de proportionnalité.

En proportion du budget, les autres contributions partenariales, malgré une baisse importante des apports privés, ne baissent que de 2 points, l'augmentation de la subvention d'Est Ensemble ayant permis de maintenir un équilibre pratiquement équivalent à celui de 2019.

Enfin, les aides exceptionnelles de l'Etat (13% des sources de financement) ont permis de compenser en partie la baisse du chiffre d'affaire de vente de prestations, qui n'en représente que 8% contre 26% en 2019.

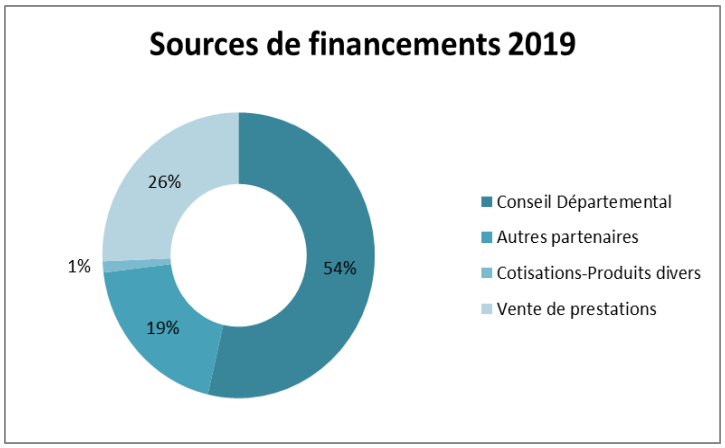

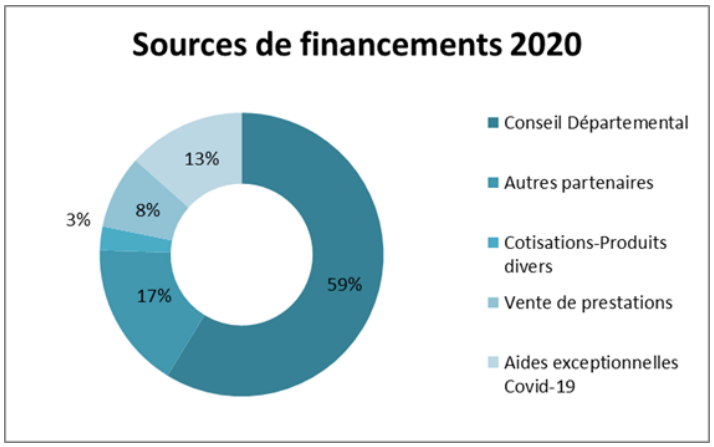

Mme PEROT conclue :

Les comptes 2020 traduisent un exercice comptable extraordinaire de tout point de vue et produisent un paradoxe.

D'un côté, une baisse d'activité – au sens commercial – sans précédent avec, corrélée, une perte substantielle de chiffre d'affaire, ainsi qu'un profond manque à gagner lié au retrait de financements privés. De l'autre, des efforts de gestion, une veille attentive sur notre éligibilité aux dispositifs d'aide, un redéploiement ambitieux mais économe des moyens mobilisés pour l'Eté du Canal, qui nous conduisent à dégager un excédent de 230.345€, et finalement de reconstituer nos fonds associatifs. Au cœur de la crise,

nous aurons ainsi réussi à absorber les déficits cumulés liés aux baisses successives de la subvention départementale.

Les fonds associatifs s'établissaient ainsi, fin 2020, à +25.114€, contre un solde négatif de -205.231€ fin 2019.

Il convient de noter qu'en dépit de cette situation en trompe l'œil sur l'exercice 2020, la structure budgétaire de notre organisme reste tendue, très dépendante de notre capacité à capter des financements externes, et ne nous permet toujours pas, à cette heure, de procéder au recrutement du poste resté vacant au service *développement*, bien que la charge de travail qui pèse sur ce service le nécessite.

Mme LAUFER, Commissaire aux comptes, rend compte des échanges constructifs et transparents qu'elle a pu avoir avec l'équipe de direction au sujet des comptes 2020. Elle confirme son accord avec les comptes tels que présentés, qu'elle qualifie d'atypiques mais d'expliqués, et annonce qu'elle sera en mesure de leur délivrer une certification sans réserve dès que leur version officielle et règlementaire lui aura été transmise.

Mme PEROT demande s'il est possible, au-delà de cette présentation analytique, de faire apparaître dans les dépenses celles qui sont directement imputables à la mise en place du télétravail.

M. BRION, responsable administratif et financier, évoque ce qui apparaît en dotation aux amortissements, rappelant qu'il y a eu 20.000€ de crédits consacrés à l'acquisition de matériels informatiques (PC portables), avec un impact pour 2020 évalué autour de 5-6.000€, puis l'acquisition de logiciels (2.000€) en vue de leur compatibilité avec un fonctionnement à distance (commercialisation groupes, comptabilité), avec2.000€ de surcoût à l'année, l'octroi d'une prime de 50€ mensuels à l'ensemble des salariés, versée depuis avril 2020, l'acquisition d'abonnement à des plateformes de visioconférences, etc.

Il précise que ces dotations se retrouveront sur le budget proposé pour 2021, avec également des coûts imputables à l'installation de la fibre pour rendre les bureaux compatibles avec le déploiement de visioconférences (en cours de chiffrement avec les opérateurs), avec un impact évalué de 2.000€ en dotation annuelle à l'investissement.

M. MEIER, directeur, propose que lors de la présentation du budget à l'Assemblée générale, une extraction analytique des coûts induits par le télétravail soit apparente. Il évoque également les atteintes psychosociales qu'a produit le télétravail intensif sur certain.e.s collègues, auxquelles le collectif de direction s'est montré attentif, par exemple en veillant à la mise en place de jours « soupape » au bureau.

Mme PEROT souhaite que ces aspects soient clairement soulevés lors de l'Assemblée générale.

Mme DELLAC, présidente, dit s'honorer du choix qui a été fait de verser une prime de 50€ par mois aux collaborateur.trice.s au titre du télétravail en reconnaissance de l'effort que cette situation a représenté. La dotation en matériels portables a été également une très bonne chose.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration ARRETE les comptes de l'exercice 2020 qui seront soumis à l'approbation de la prochaine Assemblée générale.

V – ADOPTION DU BUDGET PREVISIONNEL 2021

Mme Pérot expose :

La convention triennale qui lie Seine-Saint-Denis Tourisme au Département couvre les années 2019 à 2021. Elle prévoit pour cet exercice encore une baisse de la subvention départementale de l'ordre de 3%, ajustée sur la lettre de cadrage budgétaire qui s'applique aux autorisations de dépense de l'administration départementale pour la section fonctionnement.

Avec une nouvelle contraction de 32.500€, la baisse de la subvention départementale reste moins forte que lors des années 2016-2018, mais son effet cumulé vient contracter un budget structurellement corseté. Nous tablons toutefois sur le complément que représenterait la reconduction, à hauteur de 35.000€, de la dotation du Département au titre du *Bel Eté Solidaire de la Seine-Saint-Denis.*

Seine-Saint-Denis Tourisme continue surtout à mobiliser d'autres financements, principalement pour *L'Eté du canal*, et à identifier des économies de gestion. Pour 2021 est envisagée une réduction sensible des charges structurelles de l'Eté du Canal, par le raccourcissement de la durée de la manifestation (sept week-ends au lieu de huit), mais aussi en adaptant le dispositif de navettes fluviales pour tenir compte des incertitudes à cette date sur l'évolution de l'épidémie et de ses conséquences en terme de restriction de déplacements et de regroupements.

Le budget soumis à l'approbation du Conseil d'administration pour l'année 2021 demeure inscrit dans la perspective d'un élargissement des financements externes. Il prend en compte la baisse probablement significative des recettes liées à l'activité *groupes* sur le premier semestre 2021 du fait la crise sanitaire, ainsi que la disparition du chiffre d'affaire liée à l'exploitation d'#**Explore**Paris, transféré au GIE éponyme depuis le 1er janvier 2021.

Il en résulte un budget de 1,94M€ en 2021, inférieur de 300.000€ environ aux budgets précédents (2,36M€ en 2017 - 2,41M€ en 2018 - 2,36M€ en 2019 - 2,25M€ en 2020).

Cette rétractation d'environ 300.000€ en apparence n'est en fait que de 207.000€ si l'on y réincorpore les résultats d'exploitation d'#**Explore**Paris. Elle est obtenue par des économies de charges de structure, une réduction de la durée de l'Eté du Canal, ainsi que par un dimensionnement prudent du dispositif fluvial associé.

1 – Les charges

Les charges de personnel s'élèvent à 1,26M€. Elles sont en baisse par rapport au budget prévisionnel 2020, du fait de la reprise d'une aide aux paiements des cotisations patronales acquises sur 2020 pour un montant de 45K€ et par le recours à des recrutements en services civiques ou en apprentissage, qui nous permettent de compenser à peu de frais notre incapacité actuelle à pourvoir au poste vacant au sein du service *développement*.

Les charges de structure augmentent légèrement (6K€), notamment du fait de l'augmentation des charges de maintenance informatique directement corrélée à des changements de logiciels intervenus en 2020 pour permettre à nos équipes de s'adapter au télétravail, ainsi qu'à une augmentation des frais de

télécommunication liée au déploiement d'une infrastructure *fibre*, destinée elle aussi à répondre aux nouveaux usages des visioconférences et à l'utilisation de logiciels dits *online*.

Les cotisations restent stables dans notre projection, les nouvelles adhésions venant compenser les mesures de gratuité dérogatoire exceptionnelle envisagées pour 2021.

Le poste observations et études augmente avec la participation financière au Contrat de destination « *Paris, ville augmentée* » pour un montant de 5.000€.

La dotation aux amortissements augmente du fait de l'acquisition en 2020 d'un nouveau parc informatique composé d'ordinateurs portables indispensables à la généralisation du télétravail.

Les charges de promotion reculent de 33.000€. Cette baisse est notamment liée au fait que 2021 sera une année sans organisation de l'événement biennal *Tendance Mice* (et s'accompagnera d'une baisse de même niveau des produits correspondant). Elles traduisent aussi une anticipation sur les limites qui seront imposées aux rassemblements professionnels au moins durant ce 1er semestre.

Hors activité commerciale, et Eté du Canal, les charges s'élèvent donc à 1.560.230€, soit en baisse de 4,5% par rapport à 2020

2 – Les produits

Avec 1,19 M€, **la subvention départementale** affiche une augmentation de 5.000€ grâce à la contribution exceptionnelle envisagée de 35.000€ au titre du *Bel Eté Solidaire,* qui vient compenser la baisse de 32.500€, mais pour des actions fléchées *champs social*.

La subvention de la Ville de Paris est estimée à 69.000€, soit une augmentation anticipée de 20.000€ (sur les 31.000€ demandés) liée une participation plus forte espérée dans le cadre de l'animation du bicentenaire du Canal de l'Ourcq et de la valorisation de l'axe fluvial pré-olympique.
La subvention **d'Est-ensemble** est estimée à 45.000€. Elle recouvre notamment une reconduction de l'accompagnement des territoires pendant L'Eté du canal pour 35.000€. L'organisation de la Grande randonnée du parc des Hauteurs sera, elle, financée par la reprise de fonds dédiés (12.500€).

La subvention de **Plaine commune**, prévue à 30.000€ marque une légère baisse correspondant à une réduction de l'engagement de l'EPT dans la diffusion des dépliants touristiques déjà effective en 2020.

La **Région Ile-de-France**, a confirmé un retour de sa participation au montant octroyé en 2019, soit 50.000€.

La **contribution des partenaires** privés et para-publics de l'Été du Canal est évaluée à 298.000€. Ce montant anticipe une stabilisation par rapport au budget réalisé en 2019. La tenue de cet objectif imposera des efforts conséquents dans la recherche de nouveaux partenaires privés ou mixtes.

Par pragmatisme, **les cotisations** sont envisagées en baisse de 50% par rapport à notre estimation 2020, qui était très ambitieuse et a été très fortement impactée par le contexte sanitaire.

Les produits divers sont en augmentation par rapport à 2020 car ils intègrent 40.000€ de fonds de solidarité, qui viennent compenser la perte de chiffre d'affaire sur les ventes de prestations, et intègrent également la reprise de fonds dédiés pour 12.500€.

Hors activité commerciale et Été du canal, les produits s'élèvent donc à 1.803.305 € et sont pratiquement à l'équilibre (+16.000€) avec le budget de 2020 (1.787.640€).

3 – Les charges et produits de l'activité de commercialisation et de développement touristique de l'Été du Canal

Ce chapitre recule en volume du fait de la baisse de 70% sur les prévisions de chiffre d'affaire *groupes*, de l'extraction du chiffre d'affaire d'#**Explore**Paris (- 150.000€) et d'une baisse des recettes des croisières liée à une réduction importante des jauges de bateaux en lien avec les restrictions de rassemblement.

Le recul des ventes comme des achats liés aux activités destinées au public *individuel*s ne traduit pas une prévision de baisse de volume. Il est intégralement lié au transfert d'exploitation de la boutique en ligne #**Explore**Paris au GIE éponyme depuis le 1er janvier 2021. Aussi, la comptabilisation des recettes et des dépenses ne sera plus supportée par Seine-Saint-Denis Tourisme. Seules les commissions dues et les recettes de l'Eté du Canal continueront à apparaitre dans nos comptes.

Les ventes *groupes* et les achats afférents marquent une diminution de 70% en lien direct avec la situation sanitaire.

Enfin, les revenus liés aux réservations hôtelières en ligne continuent un recul, cette fois impacté par la crise sanitaire et le contexte particulier de l'hôtellerie.

Après une tentative d'élargissement de nos recettes publicitaires, celles-ci sont revues à la baisse en 2021 afin de revenir à une politique éditoriale plus en adéquation avec le site internet *tourisme93.com* et des valeurs qu'il incarne.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration ADOPTE le budget 2021 de l'association (voir annexes). Celui –ci sera présenté à l'Assemblée générale du 27 mai 2021 pour information.

V – QUESTIONS DIVERSES

M. MOUFFLET ironise sur « la seule question diverse qui se pose : quand est-ce que ça va recommencer ? » Il salue la chance que l'on a en Ile-de-France d'avoir à l'horizon 2023 la coupe du monde de rugby et en 2024 les Jeux olympiques.

Mme DELLAC interroge **M. MOUFFLET** sur les évolutions du dossier de demande de classement en zone de tourisme international pour les Puces de Saint-Ouen, rappelant qu'elle est intervenue auprès du secrétaire d'Etat Jean-Baptiste Lemoine et auprès du Préfet en ce sens.

Le dossier suit son cours, semble avoir été bien reçu : les professions concernées ont été inscrites sur les listes S1 et S1bis permettant à une grande partie des professionnels de bénéficier des dispositifs d'aide prévus au titre de la loi d'urgence sanitaire.

En l'absence d'autres interventions, **Mme DELLAC** lève la séance en remerciant l'ensemble des participant.e.s de leur implication dans la vie de Seine-Saint-Denis Tourisme.

Annexes

Compte de résultat 2020

Arrêté par le Conseil d'administration du 15 avril 2021

	REALISE 2019	BUDGET 2020	REALISE 2020
CHARGES	***2 369 830***	**2 246 650**	**1 625 917**
RESSOURCES HUMAINES	***1 419 660***	**1 348 050**	**1 024 127**
Salaires	*932 073*	887 300	764 998
Charges	*395 579*	353 380	162 833
Taxe sur les salaires	*47 512*	52 810	37 281
Autres charges et formation	*44 500*	54 560	59 014
FRAIS GENERAUX	***123 719***	**106 850**	**116 237**
Loyers et charges	*18 196*	18 200	18 551
Assurances	*3 034*	3 050	3 046
Télécommunications	*10 788*	11 000	11 415
Frais postaux	*1 656*	1 500	147
Energie	*8 699*	7 000	7 592
Mission réception	*15 765*	12 000	16 899
Maintenance	*5 298*	4 500	11 775
Informatique	*5 562*	5 500	6 666
Entretien et réparation	*20 395*	20 500	15 999
Honoraires	*19 183*	10 000	8 866
Documentation	*4 636*	5 000	1 686
Fournitures	*5 413*	4 000	8 480
Taxes diverses	*5 094*	4 600	5 114
COTISATIONS - ADHESIONS	***10 823***	**11 000**	**10 929**
Tourisme & Territoires	*8 383*	7 530	8 616
APST	*1 827*	1 820	1 740
Divers	*613*	1 650	573
OBSERVATION ET ETUDES	***5 400***	**4 400**	**10 400**
CHARGES DIVERSES	***11 867***	**7 200**	**43 803**
Charges financières et services bancaires	*5 631*	2 200	5 469
Charges exceptionnelles	*6 236*	5 000	25 834
Fonds dédiés			12 500
PROMOTION ET COMMUNICATION	***120 934***	**140 770**	**73 004**
Tourisme Affaires	*18 687*	17 300	1 950
Tourisme Agréments et loisirs	*50 012*	70 580	59 424
Promo EDC	*52 235*	52 890	11 630
DOTATION AUX AMMORTISSEMENTS	***15 656***	**15 600**	**23 812**
DEVELOPPEMENT ET PRODUCTION	***661 772***	**612 780**	**323 607**
Activités destinées aux groupes	*252 019*	250 480	70 201
Activités destinées aux individuels	*141 843*	114 250	129 289
Croisières et autres EDC	*100 503*	*89 250*	*73 559*
Scènes flottantes EDC			*23 706*
ExploreParis achats prestations	*41 340*	*25 000*	*16 913*
Paris Face Cachée			*6 819*
Marches + Croisières sur la Marne			*1 013*
Autres			*7 280*
Navettes fluviales Eté du canal	*138 373*	129 350	0
Activités gratuites	*129 537*	118 700	124 116
Activités gratuites EDC	*45 342*	*48 150*	*19 667*
Contributions villes EDC	*37 550*	*27 550*	*3 040*
Ports de loisirs EDC	*44 775*	*34 000*	*17 173*
De Visu/En(quête) de Patrimoine		*5 000*	*0*
Grande Rando	*1 870*	*4 000*	*33*
Champs social			*84 203*
EXCEDENT			**230 345**
TOTAL CHARGES	***2 369 830***	**2 246 650**	**1 856 262**

	REALISE 2019	BUDGET 2020	REALISE 2020
PRODUITS	***2 280 259***	**2 246 650**	**1 856 262**
SUBVENTION CONSEIL DEPARTEMENTAL	**1 222 950**	**1 189 500**	**1 259 491**
Fonctionnement	*1 197 950*	1 164 500	1 164 491
De Visu/En(quête) de Patrimoine	*25 000*	25 000	25 000
Bel Eté Solidaire			70 000
AUTRES SUBVENTIONS	**165 000**	**185 000**	**183 482**
Région Ile-de-France	*50 000*	70 000	48 482
Est Ensemble	*33 000*	33 000	56 000
Plaine Commune	*33 000*	33 000	30 000
Ville de Paris	*49 000*	49 000	49 000
AUTRES PARTENAIRES	**278 217**	**327 000**	**175 500**
Autres collectivités publiques	*8 276*	12 550	2 000
Structures publiques et mixtes	*77 000*	107 000	80 000
Entreprises	*7 500*	18 950	0
Promoteurs immobiliers	*185 441*	188 500	93 500
COTISATIONS ADHERENTS	**9 000**	**20 000**	**6 550**
PRODUITS DIVERS	**19 952**	**10 000**	**51 753**
Produits exceptionnels et financiers	*3 068*	5 200	49 361
Participation aux actions de formation	*1 884*	4 800	2 392
Reprise de fonds dédiés	*15 000*		
PROMOTION ET COMMUNICATION	**91 088**	**56 140**	**27 153**
Affaires	*24 971*	3 990	1 250
Agréments et loisirs	*66 117*	52 150	25 903
VENTE DE PRESTATIONS	**494 052**	**459 010**	**152 334**
CA Groupes	*304 785*	300 000	82 335
CA Individuels	*56 969*	30 500	36 841
CA ExploreParis	*56 969*	*30 500*	*30 296*
CA Paris Face Cachée			*6 545*
CA Eté du Canal - croisières	*87 425*	80 810	24 740
CA Eté du Canal - navettes	*31 934*	28 000	0
CA Champs social			3 188
Affiliations	*7 558*	7 500	1 032
Revenus publicitaires	*5 381*	12 200	4 199
DEFICIT	**89 571**		
TOTAL PRODUITS	***2 369 830***	**2 246 650**	**1 856 262**

Compte de résultat 2020

Arrêté par le Conseil d'administration du 15 avril 2021

	2020		2020
CHARGES	**1 625 917**	**PRODUITS**	**1 856 262**
RESSOURCES HUMAINES	**1 024 127**	**SUBVENTION CONSEIL DEPARTEMENTAL**	**1 259 491**
Salaires	764 998	Fonctionnement	1 164 491
Charges	162 833	De Visu/En(quête) de Patrimoine	25 000
Taxe sur les salaires	37 281	Bel Eté Solidaire	70 000
Autres charges et formation	59 014		
FRAIS GENERAUX	**116 237**	**AUTRES SUBVENTIONS**	**183 482**
Loyers et charges	18 551	Région Ile-de-France	48 482
Assurances	3 046	Est Ensemble	56 000
Télécommunications	11 415	Plaine Commune	30 000
Frais postaux	147	Ville de Paris	49 000
Energie	7 592		
Mission réception	16 899	**AUTRES PARTENAIRES**	**175 500**
Maintenance	11 775	Autres collectivités publiques	2 000
Informatique	6 666	Structures publiques et mixtes	80 000
Entretien et réparation	15 999	Entreprises	0
Honoraires	8 866	Promoteurs immobiliers	93 500
Documentation	1 686		
Fournitures	8 480		
Taxes diverses	5 114		
COTISATIONS - ADHESIONS	**10 929**	**COTISATIONS ADHERENTS**	**6 550**
Tourisme & Territoires	8 616		
APST	1 740		
Divers	573		
OBSERVATION ET ETUDES	**10 400**		
CHARGES DIVERSES	**43 803**	**PRODUITS DIVERS**	**51 753**
Charges financières et services bancaires	5 469	Produits exceptionnels et financiers	49 361
Charges exceptionnelles	25 834	Participation aux actions de formation	2 392
Fonds dédiés	12 500	Reprise de fonds dédiés	
PROMOTION ET COMMUNICATION	**73 004**	**PROMOTION ET COMMUNICATION**	**27 153**
Tourisme Affaires	1 950	Affaires	1 250
Tourisme Agréments et loisirs	59 424	Agréments et loisirs	25 903
Promo EDC	11 630		
DOTATION AUX AMMORTISSEMENTS	**23 812**		
DEVELOPPEMENT ET PRODUCTION	**323 607**	**VENTE DE PRESTATIONS**	**152 334**
Activités destinées aux groupes	70 201	CA Groupes	82 335
Activités destinées aux individuels	129 289	CA Individuels	36 841
Navettes fluviales Eté du canal	0	CA Eté du Canal - croisières	27 927
Activités gratuites	124 116	CA Eté du Canal - navettes	0
		Affiliations	1 032
		Revenus publicitaires	4 199
EXCEDENT	**230 345**	**DEFICIT**	
TOTAL	**1 856 262**	**TOTAL**	**1 856 262**

Présentation comparative des budgets prévisionnels 2020 et 2021

Approuvé par le Conseil d'administration du 15 avril 2021

	prévisionnel 2020	*prévisionnel* 2021
CHARGES	**2 246 650**	**1 944 055**
RESSOURCES HUMAINES	**1 348 050**	**1 288 355**
Salaires	887 300	855 890
Charges	353 380	332 880
Taxe sur les salaires	52 810	42 570
Autres charges et formation	54 560	57 015
FRAIS GENERAUX	**106 850**	**112 330**
Loyers et charges	18 200	18 500
Assurances	3 050	3 050
Télécommunications	11 000	13 625
Frais postaux	1 500	750
Energie	7 000	8 500
Mission réception	12 000	12 000
Maintenance	4 500	9 215
Informatique	5 500	5 500
Entretien et réparation	20 500	20 500
Honoraires	10 000	9 690
Documentation	5 000	1 500
Fournitures	4 000	4 500
Taxes diverses	4 600	5 000
COTISATIONS - ADHESIONS	**11 000**	**10 970**
Tourisme & Territoires	7 530	8 500
APS	1 820	1 820
Divers	1 650	650
OBSERVATION ET ETUDES	**4 400**	**10 400**
CHARGES DIVERSES	**7 200**	**7 000**
Charges financières et services bancaires	2 200	2 000
Charges exceptionnelles	5 000	5 000
Fonds dédiés		0
PROMOTION ET COMMUNICATION	**140 770**	**107 675**
Tourisme Affaires	17 300	13 365
Tourisme Agréments et loisirs	123 470	52 305
Promo EDC		42 005
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	**15 600**	**23 500**
DEVELOPPEMENT ET PRODUCTION	**612 780**	**383 825**
Activités destinées aux groupes	250 480	70 550
Activités destinées aux individuels	114 250	85 875
Croisières et autres EDC		50 000
Scènes flottantes EDC		30 000
ExploreParis achats prestations		0
Paris Face Cachée		0
Marches + Croisières sur la Marne		1 000
Autres		4 875
Navettes fluviales Eté du canal	129 350	93 000
Activités gratuites	118 700	134 400
Activités gratuites EDC		47 400
Contributions villes EDC		0
Ports de loisirs EDC		35 500
De Visu/En(quête) de Patrimoine		18 000
Grande Rando		8 500
Champs social		25 000

	prévisionnel 2020	*prévisionnel* 2021
PRODUITS	**2 246 650**	**1 944 055**
SUBVENTION CONSEIL DEPARTEMENTAL	**1 189 500**	**1 192 055**
Fonctionnement	1 164 500	1 132 055
De Visu/En(quête) de Patrimoine	25 000	25 000
Bel Eté Solidaire et Olympique		35 000
AUTRES SUBVENTIONS	**185 000**	**194 000**
Région Ile-de-France	70 000	50 000
Est Ensemble	33 000	45 000
Plaine Commune	33 000	30 000
Ville de Paris	49 000	69 000
AUTRES PARTENAIRES	**327 000**	**298 000**
Autres collectivités publiques		1 000
Structures publiques et mixtes		86 500
Entreprises		10 500
Promoteurs immobiliers		200 000
COTISATIONS ADHERENTS	**20 000**	**10 000**
PRODUITS DIVERS	**10 000**	**67 300**
Produits exceptionnels et financiers	5 200	50 000
Participation aux actions de formation	4 800	4 800
Reprise de fonds dédiés		12 500
PROMOTION ET COMMUNICATION	**56 140**	**41 950**
Affaires	3 990	9 200
Agréments et loisirs	52 150	32 750
VENTE DE PRESTATIONS	**459 010**	**140 750**
CA Groupes	300 000	85 000
CA Individuels	30 500	15 000
CA ExploreParis		15 000
CA Paris Face Cachée		0
CA Eté du Canal - croisières	80 810	30 000
CA Eté du Canal - navettes	28 000	20 000
CA Champs social		5 000
Affiliations	7 500	3 750
Revenus publicitaires	12 200	5 000
Refacturation GIE		7 000

Part de l'activité du GIE #ExploreParis relevant de Seine-Saint-Denis Tourisme

ACTIVITES DESTINEES AUX INDIVIDUELS	**54 500**	**150 000**	**CA INDIVIDUELS**	**54 500**	**150 000**

BUDGET CONSOLIDE

TOTAL CHARGES	**2 301 150**	**2 094 055**	**TOTAL PRODUITS**	**2 301 150**	**2 094 055**

BUDGET PREVISIONNEL 2021

Approuvé par le Conseil d'administration du 15 avril 2021

CHARGES	1 944 055	PRODUITS	1 944 055
	en €uro		*en €uro*
RESSOURCES HUMAINES	**1 288 355**	**SUBVENTION CONSEIL DEPARTEMENTAL**	**1 192 055**
Salaires	855 890	Fonctionnement	1 132 055
Charges	332 880	De Visu/En(quête) de Patrimoine	25 000
Taxe sur les salaires	42 570	Bel Eté Solidaire	35 000
Autres charges et formation	57 015		
FRAIS GENERAUX	**112 330**	**AUTRES SUBVENTIONS**	**194 000**
Loyers et charges	18 500	Région Ile-de-France	50 000
Assurances	3 050	Est Ensemble	45 000
Télécommunications	13 625	Plaine Commune	30 000
Frais postaux	750	Ville de Paris	69 000
Energie	8 500		
Mission réception	12 000	**AUTRES PARTENAIRES**	**298 000**
Maintenance	9 215	Autres collectivités publiques	1 000
Informatique	5 500	Structures publiques et mixtes	86 500
Entretien et réparation	20 500	Entreprises	10 500
Honoraires	9 690	Promoteurs immobiliers	200 000
Documentation	1 500		
Fournitures	4 500		
Taxes diverses	5 000		
COTISATIONS - ADHESIONS	**10 970**	**COTISATIONS ADHERENTS**	**10 000**
Tourisme & Territoires	8 500		
APS	1 820		
Divers	650		
OBSERVATION ET ETUDES	**10 400**		
CHARGES DIVERSES	**7 000**	**PRODUITS DIVERS**	**67 300**
Charges financières et services bancaires	2 000	Produits exceptionnels et financiers	50 000
Charges exceptionnelles	5 000	Participation aux actions de formation	4 800
Fonds dédiés	0	Reprise de fonds dédiés	12 500
PROMOTION ET COMMUNICATION	**107 675**	**PROMOTION ET COMMUNICATION**	**41 950**
Tourisme Affaires	13 365	Affaires	
Tourisme Agréments et loisirs	52 305	Agréments et loisirs	
Promo EDC	42 005		
DOTATION AUX AMMORTISSEMENTS	**23 500**		
DEVELOPPEMENT ET PRODUCTION	**383 825**	**VENTE DE PRESTATIONS**	**140 750**
Activités destinées aux groupes	70 550	CA Groupes	85 000
Activités destinées aux individuels	85 875	CA Individuels	15 000
Croisières et autres EDC	*50 000*	*CA Champs social*	*0*
Scènes flottantes EDC	*30 000*	*CA ExploreParis*	*15 000*
ExploreParis achats prestations	*0*	*CA Paris Face Cachée*	*0*
Paris Face Cachée	*0*	CA Eté du Canal - croisières	20 000
Marches + Croisières sur la Marne	*1 000*	CA Eté du Canal - navettes	5 000
Autres	*4 875*	Affiliations	3 750
Navettes fluviales Eté du canal	93 000	Revenus publicitaires	5 000
Activités gratuites	134 400	Refacturation GIE	7 000
Activités gratuites EDC	*47 400*		
Contributions villes EDC	*0*		
Ports de loisirs EDC	*35 500*		
De Visu/En(quête) de Patrimoine	*18 000*		
Grande Rando	*8 500*		
Champs social	*25 000*		

Part de l'activité du GIE Exploreparis.com relevant de Seine-Saint-Denis Tourisme

ACTIVITES DESTINEES AUX INDIVIDUELS	**150 000**	**CA INDIVIDUELS**	**150 000**

BUDGET CONSOLIDE

TOTAL CHARGES	**2 094 055**	**TOTAL PRODUITS**	**2 094 055**